

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 525**4 avril 2002****SOMMAIRE**

A'Graph, S.à r.l., Luxembourg	25181	Eleven S.A., Luxembourg	25165
A.B.Z., S.à r.l., Strassen	25192	Enclosures International, S.à r.l., Luxembourg ...	25175
Alenia Marconi Systems Finance, S.à r.l., Luxembourg	25171	Entreprise Giersch, S.à r.l., Kahler	25193
Alenia Marconi Systems Finance, S.à r.l., Luxembourg	25172	Euro-Investilux S.A.H., Luxembourg	25169
Aliva, S.à r.l., Luxembourg	25196	Euromutuel, Sicav, Luxembourg	25154
Argus Management & Controlling S.A., Luxembourg	25184	Euron S.A.H., Luxembourg	25185
Art & Scène, S.à r.l., Luxembourg	25182	Euron S.A.H., Luxembourg	25185
Athletic Center, S.à r.l., Luxembourg	25155	European Estonian Investments S.A.H., Luxembourg	25165
Atlantic Properties S.A., Luxembourg	25191	F.G.P. (Luxembourg) S.A., Fiduciaire Gestions & Participations, Luxembourg	25196
Auto-Ecole Easy 4 Fun, S.à r.l., Luxembourg	25181	Fehring Rothschild S.A., Weiswampach	25195
Auto-Moto-Ecole Pepe, S.à r.l., Luxembourg	25181	FGM-Holding AG, Weiswampach	25196
AutosDiffusion M. Losch, S.e.c.s., Luxembourg ...	25186	Fibanc International S.A.H., Luxembourg	25189
Autumn Leaf Holdings S.A., Luxembourg	25178	Financière Luxembourgeoise de Participation, S.à r.l., Bettange-sur-Mess.	25169
Bénélux Distribution Matériel Textile, S.à r.l., Luxembourg	25184	First European Administrative Services S.A., Luxembourg	25159
BIL Administrative Services S.A., Luxembourg ..	25156	Flora Invest S.A., Luxembourg	25180
Bofil S.A.H., Luxembourg	25162	Focus Services, S.à r.l., Kopstal	25176
Bourglinster Invest S.A.H., Luxembourg	25178	Forestière Duchscher Société Civile, Lullingen ..	25184
C & F Holding, Commercial and Fiduciary Holding S.A.	25158	Forville International S.A., Luxembourg	25182
C.W. Lux S.A., Wolwelange	25198	Forville International S.A., Luxembourg	25183
Capgro Holding S.A., Luxembourg	25167	G. Mana, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	25187
CLIP S.A., Compagnie Luxembourgeoise d'Investissement et de Participation, Luxembourg	25175	Garage M. Losch S.e.c.s., Luxembourg	25187
Close Luxembourg S.A., Luxembourg	25183	Gardiners Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg ...	25191
Colveca S.A., Luxembourg	25186	Gaspars', S.à r.l., Remich	25180
Colveca S.A., Luxembourg	25186	Gruppo Fabbri International S.A., Luxembourg ..	25200
Cross Atlantic Associates Holding S.A., Luxembourg	25174	Gruppo Fabbri International S.A., Luxembourg ..	25200
Cybercultus S.A., Wiltz	25195	IMDS International S.A., Luxembourg	25175
De Patt Investissement S.A.H., Luxembourg	25178	Immobilière Martin Losch S.C., Luxembourg ...	25157
Deloitte & Touche - E.R.S, S.à r.l., Strassen	25191	Inter-Éditions S.A., Luxembourg	25155
Dicar, S.à r.l., Lintgen	25173	Inter-Éditions S.A., Luxembourg	25155
Dipta S.A., Luxembourg	25154	(L')Intérieur, S.à r.l., Luxembourg	25177
Egenet, S.à r.l., Niederanven	25199	Intersab S.A.H., Luxembourg	25167
Egenet, S.à r.l., Niederanven	25199	ITT Industries Holdings, S.à r.l., Luxembourg ...	25173
		Jacoby Frères, S.à r.l., Derenbach	25194
		Jacoby Frères, S.à r.l., Derenbach	25194
		Jolux, S.à r.l., Luxembourg	25198
		Juniper Investment S.A., Luxembourg	25185

Leny Holding S.A., Mamer	25163	Sicor Holding S.A., Luxembourg	25156
Lorma Kreation S.A., Weiswampach	25195	Société d'Investissement Wacapro S.A.H., Lu-	
Lux Domus S.A., Luxembourg	25161	xembourg	25180
Lux Marie S.A.H., Luxembourg	25177	Société Horizon 2000, A.s.b.l., Luxembourg	25155
M & S Lindau Holding Company S.A.	25158	Sodralux S.A., Grevenmacher	25183
Magasin et Entreprise Poullig, S.à r.l., Niederkorn	25159	Sofiminter, S.à r.l., Luxembourg	25157
Maginvest S.A.H., Luxembourg	25177	Sogeci International S.A., Luxembourg	25179
Manpower Aide Temporaire, S.à r.l., Glesener . . .	25188	Solem S.A., Mertert	25192
Manpower Aide Temporaire, S.à r.l., Glesener . . .	25189	Solem S.A., Mertert	25192
Mathis Prost Grevenmacher S.A., Sandweiler	25187	Solem S.A., Mertert	25192
Mathis Prost Société Anonyme, Sandweiler	25189	Solem S.A., Mertert	25193
Medi Group Holding A.G.	25157	Soporgest S.A., Luxembourg	25159
Mercante & Cie, S.e.n.c., Luxembourg	25166	Southrab Investments S.A.H., Luxembourg	25187
Mercante & Cie, S.e.n.c., Luxembourg	25167	SPL - Solar Patent Lizenz Holding S.A.	25158
Montana (Luxembourg) S.A., Luxembourg	25179	T M S S.A., Grevenmacher	25184
Nettoyage Industriel et de Bureaux, S.à r.l., Nie-		T.R.A.D. S.A., Luxembourg	25198
deranven	25174	Tarp International Holding S.A., Luxembourg	25179
Nettoyage Industriel et de Bureaux, S.à r.l., Nie-		Tiptop Chaussures S.A., Echternach	25196
deranven	25174	Topsolar, S.à r.l., Wahl	25193
Nikkei Invest Corporation S.A.H., Luxembourg . .	25176	Treval S.A., Luxembourg	25158
Norman International S.A.	25195	Trimmolux, S.à r.l., Berchem	25181
Paralim S.A., Luxembourg	25199	Unique Edition S.A.	25194
Parsimonium S.A., Luxembourg	25168	Unique Edition S.A.	25194
Péitenger Wäikeller, S.à r.l., Pétange	25160	Vodafone International 1, S.à r.l., Luxembourg . . .	25198
Péitenger Wäikeller, S.à r.l., Pétange	25161	Vodafone Investments Luxembourg, S.à r.l., Lu-	
Prospérité, S.à r.l., Luxembourg	25197	xembourg	25197
Rêve, S.à r.l., Ettelbruck	25195	Welilux, S.à r.l., Luxembourg	25176
Sicor Holding S.A., Luxembourg	25156		

EUROMUTUEL, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 17, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 34.148.

Acte de constitution publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, en date du 7 août 1990.

Le rapport annuel établi au 30 septembre 2001, ainsi que les informations et documents annexes, enregistrés à Luxembourg, le 24 décembre 2001, vol. 562, fol. 83, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EUROMUTUEL, SICAV

Signature

(84217/255/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

DIPTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 202, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 73.012.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 68, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 4 octobre 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- Monsieur François Steil, conseiller d'entreprise, L-6165 Ernster,
- Monsieur Michel Waringo, conseiller d'entreprise, L-7222 Walferdange,
- Monsieur Geert H. T. Van Der Molen, tax lawyer, demeurant à CH-1272 Genolier.

Est nommée réviseur indépendant, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- ERNST & YOUNG, société anonyme, L-1359 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2001.

Signature.

(84022/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

SOCIETE HORIZON 2000, Association sans but lucratif.

Siège social: Luxembourg.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28 février 2000, l'association a été dissoute et M. Guy Bernard, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg, 8 rue des Muguets, a été nommé liquidateur.

L'assemblée a en outre décidé d'affecter l'actif social net à l'ASSOCIATION DES DIPLOMES DES GRANDES ECOLES FRANCAISES (ADIGEF), association luxembourgeoise fondée le 25 juillet 1988, publiée au Mémorial la même année et ayant son siège social à Luxembourg, 13 rue de Reckenthal.

Luxembourg, le 28 février 2000.

Pour extrait conforme

G. Bernard

Liquidateur

Délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2001, vol. 562, fol. 66, case 8.– Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(83886/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2001.

INTER-EDITIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R. C. Luxembourg 35.044.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18 décembre 2001

Après examen et délibérations, l'assemblée générale approuve dans toutes leurs parties le bilan et le compte de profits et pertes de l'exercice 2000, tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'administration.

Il est décidé de convertir le libellé du capital social en portant celui-ci de 3 millions de francs à 74.368,06 euros.

Il est ensuite décidé d'augmenter le capital social de 631,94 euros, par prélèvement sur le résultat de l'exercice sans création de parts nouvelles, pour le porter de 74.368,06 euros à 75.000,- euros. La réserve légale est également augmentée à 7.500,- euros par prélèvement de 63,19 euros sur le résultat de l'exercice. Il est également décidé d'affecter le bénéfice restant, soit 71,21 euros au compte résultats reportés.

Suite à cette résolution, l'assemblée générale décide de modifier l'article 5 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à soixante quinze mille (75.000,-) euros, divisé par trois mille (3.000) actions sans désignation de valeur nominale».

Luxembourg, le 18 décembre 2001.

Certifié conforme

J. Jentgen

Président du Conseil d'administration

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 69, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(83897/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2001.

INTER-EDITIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R. C. Luxembourg 35.044.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 69 case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 décembre 2001.

Signature.

(83948/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2001.

ATHLETIC CENTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1740 Luxembourg, 66A, rue de Hollerich.

R. C. Luxembourg B 23.497.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 décembre 2001, vol. 322, fol. 13, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 21 décembre 2001.

Signature.

(83946/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2001.

SICOR HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 72.329.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 22 octobre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°1013 du 30 décembre 1999. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire en date du 12 juillet 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°40 du 22 janvier 2001.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2001, vol. 562, fol. 81, case 62, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 décembre 2001.

SICOR HOLDING

Société anonyme

Signature

(83928/546/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2001.

SICOR HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 72.329.

EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 10 décembre 2001 a reconduit pour un terme d'un an les mandats d'administrateur de Messieurs GianFranco Lusso et Luciano Dal Zotto, leurs mandats venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2002.

L'Assemblée a nommé en qualité d'administrateur, pour un terme d'une année, Monsieur Nico Becker, administrateur de sociétés, demeurant à L-5680 Dalheim, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2002.

Enfin, l'Assemblée a reconduit, également pour un terme d'une année, le mandat de Commissaire aux comptes de Monsieur Guy Schosseler dont le mandat expirera à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2002.

Pour extrait conforme

SICOR HOLDING

Société anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2001, vol. 562, fol. 81, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83929/546/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2001.

BIL ADMINISTRATIVE SERVICES S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 58.026.

DISSOLUTION

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue le 13 décembre 2001 à 14 heures, Monsieur Joseph Treis, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg a été nommé commissaire-vérificateur.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue le 13 décembre 2001 à 14.30 heures, que la liquidation de la société, décidée en date du 6 juillet 2001, a été clôturée et que BIL ADMINISTRATIVE SERVICES S.A. a définitivement cessé d'exister.

Quitus a été accordée aux administrateurs, au commissaire aux comptes, au liquidateur et au commissaire-vérificateur. Les livres sociaux resteront déposés et conservés pour une période de cinq ans à l'ancien siège social de la société: 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

Luxembourg, le 19 décembre 2001.

Pour BIL ADMINISTRATIVE SERVICES S.A.

Société anonyme liquidée

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 79, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83938/006/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2001.

SOFIMINTER, Société à responsabilité limitée.**Capital social: LUF 1.200.000,-.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R. C. Luxembourg B 12.472.

Société constituée sous forme de société anonyme suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Pétange, en date du 22 octobre 1974, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations N°248 du 16 décembre 1974; les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 23 décembre 1986, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations N°76 du 31 mars 1987.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2001, vol. 562, fol. 81, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 décembre 2001.

SOFIMINTER

Société à responsabilité limitée

Signature

(83925/546/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2001.

MEDI GROUP HOLDING A.G., Société Anonyme holding.

R. C. Luxembourg B 42.879.

Le siège social de la société, fixé jusqu'alors au 2, boulevard Royal, Luxembourg, a été dénoncé avec effet au 18 décembre 2001.

Les administrateurs Mme Romaine Lazzarin-Fautsch et M. Jean Bodoni, ainsi que le commissaire aux comptes Mme Isabelle Arend se sont démis de leurs fonctions le même jour.

Luxembourg, le 19 décembre 2001.

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2001, vol. 562, fol. 79, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83934/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2001.

IMMOBILIERE MARTIN LOSCH, Société Civile.

Siège social: L-2610 Luxembourg, 88, route de Thionville.

Modification des statuts du 21 décembre 2001

Les associés décident de:

1. Convertir le capital social en Euro:

Le capital de LUF 2.000.000,- représenté par 40 parts sociales de LUF 50.000,- chacune, est divisé en 400 parts sociales à LUF 5.000,-. Le capital est converti en euro soit EUR 50.000,- divisé en 400 parts sociales de EUR 125,- chacune.

La différence entre le capital de LUF 2.000.000,- et la contre-valeur en LUF 2.016.995,- de EUR 50.000,- soit LUF 16.995,- est prélevée sur les réserves.

A la suite des cessions intervenues, la répartition du capital est la suivante:

- M. André Losch détient	340 parts	en pleine propriété, et
	59 parts	en usufruit
- M. Patrick Losch détient	59 parts	en nu-propriété
- M. Jean Hoss détient	1 part	en pleine propriété

2. Modifier l'article 7, deuxième alinéa:

«Le gérant a les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'objet social, y compris le droit de décider des acquisitions et aliénations d'immeubles, ainsi que de la création de droits réels immobiliers. La société est engagée à l'égard des tiers par la signature du gérant.»

A. Losch / P. Losch / J. Hoss.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2001, vol. 562, fol. 83, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84015/260/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

M & S LINDAU HOLDING COMPANY, Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 33.994.

—
Le siège social de la société, fixé jusqu'alors au 69, route d'Esch, Luxembourg, a été dénoncé avec effet au 18 décembre 2001.

Les administrateurs MM. Jean Bodoni, Guy Kettmann et Albert Pennacchio ainsi que le commissaire aux comptes Mme Myriam Spiroux se sont démis de leurs fonctions le même jour.

Luxembourg, le 19 décembre 2001.

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2001, vol. 562, fol. 79, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83935/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2001.

C & F HOLDING, COMMERCIAL AND FIDUCIARY HOLDING, Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 47.631.

—
Le siège social de la société, fixé jusqu'alors au 69, route d'Esch, Luxembourg, a été dénoncé avec effet au 18 décembre 2001.

Le commissaire aux comptes Mme Myriam Spiroux-Jacoby s'est démis de sa fonction le même jour.

Luxembourg, le 19 décembre 2001.

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 79, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83936/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2001.

SPL - SOLAR PATENT LIZENZ HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 50.224.

—
Le siège social de la société, fixé jusqu'alors au 69, route d'Esch, Luxembourg, a été dénoncé avec effet au 18 décembre 2001.

Les administrateurs MM. Guy Baumann, Jean Bodoni, Guy Kettmann et Albert Pennacchio ainsi que le commissaire aux comptes Mme Isabelle Arend se sont démis de leurs fonctions le même jour.

Luxembourg, le 19 décembre 2001.

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2001, vol. 562, fol. 79, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83937/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2001.

TREVAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.

—
Extrait de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 14 décembre 2001

Après en avoir délibéré, l'assemblée prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

- L'assemblée décide de convertir le capital social actuellement en LUF en Euro.
- L'assemblée décide de supprimer en conséquence la valeur nominale des actions émises.
- L'assemblée décide d'adapter l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social de la société est fixé à EUR 30.986,69 représenté par 1.000 actions sans valeur nominale.»

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2001, vol. 562, fol. 63, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84001/680/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

FIRST EUROPEAN ADMINISTRATIVE SERVICES S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 58.076.

—
DISSOLUTION

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue le 13 décembre 2001 à 15 heures, Monsieur Joseph Treis, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg a été nommé commissaire-vérificateur.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue le 13 décembre 2001 à 15.30 heures, que la liquidation de la société, décidée en date du 6 juillet 2001, a été clôturée et que FIRST EUROPEAN ADMINISTRATIVE SERVICES S.A. a définitivement cessé d'exister.

Quitus a été accordée aux administrateurs, au commissaire aux comptes, au liquidateur et au commissaire-vérificateur. Les livres sociaux resteront déposés et conservés pour une période de cinq ans à l'ancien siège social de la société: 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

Luxembourg, le 19 décembre 2001.

Pour FIRST EUROPEAN ADMINISTRATIVE SERVICES S.A.

Société anonyme liquidée

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2001, vol. 562, fol. 79, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83939/006/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2001.

SOPORGEST S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 15.866.

—
DISSOLUTION

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue le 13 décembre 2001 à 16 heures, Monsieur Joseph Treis, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg a été nommé Commissaire-vérificateur.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue le 13 décembre 2001 à 16.30 heures, que la liquidation de la société, décidée en date du 6 juillet 2001, a été clôturée et que SOPORGEST S.A. a définitivement cessé d'exister.

Quitus a été accordée aux administrateurs, au commissaire aux comptes, au liquidateur et au commissaire-vérificateur. Les livres sociaux resteront déposés et conservés pour une période de cinq ans à l'ancien siège social de la société: 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

Luxembourg, le 19 décembre 2001.

Pour SOPORGEST S.A.

Société anonyme liquidée

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2001, vol. 562, fol. 79, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83940/006/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2001.

MAGASIN ET ENTREPRISE POUILLIG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4602 Nieder Korn, 219, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 59.020.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2001, vol. 562, fol. 84, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2001.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l.

Signature

(84019/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

PEITENGER WAIKELLER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4735 Pétange, 1, rue J.B. Gillardin.

R. C. Luxembourg B 64.787.

L'an deux mille un, le sept décembre.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Henri Kettels, indépendant, demeurant à L-4989 Sanem, 30, rue du Traité de Londres;
- 2) Monsieur François Bloes, employé privé, demeurant à L-4936 Bascharage, 13B, rue de la Reconnaissance Nationale;
- 3) Monsieur Jeannot Kaiser, retraité, demeurant à L-1313 Luxembourg, 19-25, rue des Capucins.

Les comparants préqualifiés sub 1), 2) et 3), agissant en leur qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée PEITENGER WAIKELLER, S.à r.l., avec siège social à L-4735 Pétange, 1, rue J.-B. Gillardin, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 22 mai 1998, publié au Mémorial C, numéro 613 du 26 août 1998, ont requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

Cessions de parts sociales

1) Suivant cession de parts sociales sous seing privé datée du 7 décembre 2001, Monsieur François Bloes, préqualifié sub 2), a cédé sous les garanties de droit à Monsieur Henri Kettels, préqualifié sub 1), ses vingt-cinq (25) parts sociales de la société à responsabilité limitée PEITENGER WAIKELLER, S.à r.l., prédésignée.

2) Suivant cession de parts sociales sous seing privé datée du 7 décembre 2001, Monsieur Jeannot Kaiser, préqualifié sub 3), a cédé sous les garanties de droit à Monsieur Henri Kettels, préqualifié sub 1), ses cinquante (50) parts sociales de la société à responsabilité limitée PEITENGER WAIKELLER, S.à r.l., prédésignée.

Suite aux prédites cessions de parts sociales, Monsieur Henri Kettels est devenu propriétaire de toutes les cent (100) parts sociales de la société PEITENGER WAIKELLER, S. à r.l., prédésignée.

Assemblée Générale Extraordinaire

Ensuite Monsieur Henri Kettels, en sa qualité de seul associé de la prédite société PEITENGER WAIKELLER, S.à r.l., a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

Le capital social de cinq cent mille francs luxembourgeois (500.000,- LUF) est converti en douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros soixante-huit centimes (12.394,68 EUR), au taux de conversion de quarante virgule trois mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf francs luxembourgeois (40,3399 LUF) pour un euro (1,- EUR).

Deuxième résolution

Le capital social est augmenté d'un montant de cinq euros trente-deux centimes (5,32 EUR) pour le porter de son montant de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros soixante-huit centimes (12.394,68 EUR) à douze mille quatre cents euros (12.400,- EUR), sans apports nouveaux et sans émission de parts sociales nouvelles, par incorporation au capital à due concurrence des réserves libres de la société.

Troisième résolution

Suite aux conversion et augmentation de capital ci-avant mentionnées, l'article 6 des statuts de la société est modifié et aura la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (12.400,- EUR), divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-quatre euros (124,- EUR) chacune.»

Déclaration pour l'enregistrement

Pour les besoins de l'enregistrement, il est déclaré que les cinq euros trente-deux centimes (5,32 EUR), représentant le capital augmenté, équivalent à deux cent quinze francs luxembourgeois (215,- LUF).

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à environ vingt-cinq mille francs luxembourgeois (25.000,- LUF).

Dont acte, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte. Signé: H. Kettels, F. Bloes, J. Kaiser, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 11 décembre 2001, vol. 423, fol. 48, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Medinger.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 20 décembre 2001.

A. Weber

Notaire

(83799/236/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2001.

PEITENGER WAIKELLER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4735 Pétange, 1, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 64.787.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2001.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(83800/236/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2001.

LUX DOMUS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 43.127.

DISSOLUTION

In the year two thousand and one, on the twenty-ninth day of November.
Before Us Maître Jacques Delvaux, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., registered at 106, route d'Arlon, L-8210 Mamer, hereafter named «the sole shareholder» here represented by two of its directors Mrs C.A.M. Peuteman and Mr J.O.H. van Crugten.

Which appearing people, have requested the notary to state as follows:

- That the societe anonyme LUX DOMUS S.A., registered in the Luxembourg Register of Commerce under the section B and the number 43.127 established and with registered office at 3, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg,

hereafter named the Company,

has been constituted according to a deed received by Maître Joseph Kerschen, notary then residing in Luxembourg-Eich, on February 16, 1993, published in the Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C number 240 on May 24, 1993.

- That the share capital of the Company is established at LUF 1,250,000.- (one million two hundred fifty thousand Luxembourg Francs) represented by 1,250 (one thousand two hundred fifty) shares of a par value of LUF 1,000.- (one thousand Luxembourg Francs);

- That the sole shareholder has successively acquired the totality of shares of the Company;

- That the Company's activities have ceased; that the sole shareholder decides in general meeting to proceed to the anticipatory and immediate dissolution of the Company;

- That the here represented sole shareholder appoints himself as liquidator of the Company and acting who in this capacity requests the notary to authenticate his declaration that all the liabilities of the Company have been paid and that the liabilities in relation of the close down of the liquidation have been duly provisioned; furthermore declares the liquidator that with respect to eventual liabilities of the Company presently unknown that remain unpaid, it irrevocably undertakes to pay all such eventual liabilities; that as a consequence of the above all the liabilities of the company are paid;

- That the remaining net assets have been paid to the sole shareholder;

- The declarations of the liquidator have been verified, pursuant to a report that remains attached as appendix, by Mr Richard Turner, acting as «commissaire to the liquidation»;

- That the liquidation of the Company is done and finalised;

- That full discharge is granted to the Company's Directors and Commissaire for their respective duties;

- That all books and documents of the Company shall be kept for the legal duration of five years at the company F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., 106, route d'Arlon, L-8210 Mamer.

The bearer of a copy of the present deed shall be granted all necessary powers regarding legal publications and registration.

Drawn up in Mamer on the date named at the beginning of the presents.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read in the language of the person appearing, all of whom are known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the translation in French / Suit la traduction française:

L'an deux mille un, le vingt-neuf novembre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., domiciliée au 106, route d'Arlon, L-8210 Mamer, ci-après nommée «l'actionnaire unique», ici représentée par deux de ces administrateurs Madame C.A.M. Peuteman et Monsieur J.O.H. van Crugten.

Laquelle comparante a exposé au notaire et l'a prié d'acter ce qui suit:

- Que la Société dénommée LUX DOMUS S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 43.127, établie et ayant son siège social au 3, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg,

ci-après nommée la «Société»,

a été constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Joseph Kerschen, alors notaire de résidence à Luxembourg-Eich, le 16 février 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 240 du 24 mai 1993;

- Que le capital social de la Société est fixé à LUF 1.250.000,- (un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois), représenté par 1.250 (mille deux cent cinquante) actions de LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois) chacune;

- Que l'actionnaire unique, s'est rendu successivement propriétaires de la totalité des actions de la Société;

- Que l'activité de la Société ayant cessé, l'actionnaire unique, représenté comme dit ci-avant, siégeant comme actionnaire unique en assemblée générale extraordinaire modificative des statuts de la Société prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat;

- Que l'actionnaire unique, se désigne comme liquidateur de la Société, qu'en cette qualité il requiert le notaire instrumentant d'acter qu'il déclare que tout le passif de la Société est réglé et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment approvisionné; en outre il déclare que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus et non payés à l'heure actuelle, il assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif éventuel; qu'en conséquence tout le passif de ladite Société est réglé;

- Que l'actif restant est réparti à l'actionnaire unique;

- Que les déclarations du liquidateur ont fait l'objet d'une vérification, suivant rapport en annexe, conformément à la loi, par le réviseur d'entreprises Richard Turner désigné «commissaire à la liquidation»;

- Que partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée;

- Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et commissaire de la Société;

- Que les livres et documents de la Société sont conservés pendant cinq ans auprès de la société F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., 106, route d'Arlon, L-8210 Mamer.

Pour l'accomplissement des formalités relatives aux transcriptions, publications, radiations, dépôts et autres formalités à faire en vertu des présentes, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes pour accomplir toutes les formalités.

Dont acte, fait et passé à Mamer, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Il est spécifié qu'en cas de divergences avec la version française, le texte anglais fera foi.

Lecture faite en langue du pays au comparant, tous connu du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C.A.M. Peuteman, J.O.H. Van Crugten, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2001, vol. 10CS, fol. 80, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2001.

J. Delvaux.

(84006/208/95) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

BOFIL, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 6.622.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire
qui s'est tenue le 29 juin 2001 à 16.00 heures à Luxembourg*

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à l'échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de les renouveler pour une période d'un an.

Leurs mandats viendront donc à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2001.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2001, vol. 562, fol. 63, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83982/009/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

LENY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 39.023.

In the year two thousand and one, on November twenty-ninth.
Before Us Maître Jacques Delvaux, notary residing in Luxembourg.

Is held an extraordinary general meeting of the shareholders of LENY HOLDING S.A., a société anonyme having its registered office at 106, route d'Arlon, L-8210 Mamer,

incorporated on December 13, 1991 by a deed of Maître Joseph Kerschen, then notary residing in Luxembourg-Eich, Grand Duchy of Luxembourg, deed published in Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C No 237 of 3rd June 1992, deed modified by Maître Jacques Delvaux, notary residing in Luxembourg, on July 14, 1997, modification published in Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C No 625 of 10th November 1997.

The meeting is presided by Mr J.O.H. Van Crugten, employee, Mamer, 106, route d'Arlon,
who appoints Mrs Martine Cerfontaine, employee, Mamer, 106, route d'Arlon, as secretary.

The meeting elects Mrs Michèle Cost, employee, Mamer, 106, route d'Arlon, as scrutineer.

The office of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state:

I. That the shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed by the shareholders or their proxies, by the office of the meeting and the notary. The said list as well as the proxies will be registered with this deed.

II. That it appears from the attendance list, that all the 1,000 (one thousand) shares are represented. The meeting is therefore regularly constituted without any convocation and can validly deliberate and decide on the aforementioned agenda of the meeting of which the shareholders have been informed before the meeting.

III. That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Cancellation of the nominal value of the 250 (two hundred fifty) existing shares.
2. Conversion of the capital from NLG 250,000.- (two hundred fifty thousand Dutch Guilders) into Euro (EUR) at the fixed exchange rate EUR 1.-=NLG 2,20371, so that the capital will amount to EUR 113,445.05 (one hundred thirteen thousand four hundred forty-five Euro five cents) represented by 250 (two hundred fifty) shares without nominal value.
3. Decrease of the capital by an amount of EUR 43,445.05 (forty-three thousand four hundred forty-five Euro five cents) in order to reduce the capital from its current amount of EUR 113,445.05 (one hundred thirteen thousand four hundred forty-five Euro five cents) to EUR 70,000.- (seventy thousand Euro) by way of reduction of the number of existing shares by 95 (ninety-five) shares.
4. Power to the Board of Directors to carry on all the operations in relation to the decrease of the capital in the scope of the legal duties.
5. Amendment of the article 5 of the statutes to adapt it to the resolutions to be taken on basis of the agenda.
6. Miscellaneous.

After the meeting approves the foregoing, the meeting unanimously takes the following resolutions:

First resolution

The assembly of shareholders decides to cancel the nominal value of the 250 (two hundred fifty) existing shares.

Second resolution

The assembly of shareholders decides to convert the capital from NLG 250,000.- (two hundred fifty thousand Dutch Guilders) into Euro (EUR) at the fixed exchange rate EUR 1.-=NLG 2.20371, so that the capital will amount to EUR 113,445.05 (one hundred thirteen thousand four hundred forty-five Euro five cents) represented by 250 (two hundred fifty) existing shares without nominal value.

Third resolution

The assembly of shareholders decides to decrease the capital by an amount of EUR 43,445.05 (forty-three thousand four hundred forty-five Euro five cents) in order to reduce the capital from its current amount of EUR 113,445.05 (one hundred thirteen thousand four hundred forty-five Euro five cents) to EUR 70,000.00 (seventy thousand Euro) by way of reduction of the number of existing shares by 95 (ninety-five) shares.

Fourth resolution

The assembly of shareholders decides to grant the authority to the board of directors to proceed to the distribution of the amount of 43,445.05 EUR. Made available through the reduction of capital to the shareholders those shares have been cancelled by observing the prescriptions of article 69 §2 and 3 of company law.

Fifth resolution

The assembly of shareholders decides to amend the article 5 of the statutes in order to adapt it to the resolutions taken on basis of the agenda.

«**Art. 3.** The corporate capital amounts to EUR 70,000.- (seventy thousand Euro) divided into 250 (two hundred fifty) existing shares without nominal value, fully paid-up.»

Evaluation - Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form, whatsoever which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately at LUF 45,000.-.

Nothing else being on the agenda, the chairman closes the meeting.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith, that on request of the above appearing people, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Made in Mamer, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their surnames, names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction en langue française:

L'an deux mille un, le vingt-neuf novembre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme de droit luxembourgeois, dénommée LENEY HOLDING S.A., ayant son siège social à L-8210 Mamer, 106 route d'Arlon,

société constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Kerschen, notaire alors de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 13 décembre 1991, acte publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C numéro 237 du 3 juin 1992, acte modifié suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 juillet 1997, modification publiée au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 625 du 10 novembre 1997.

L'assemblée est présidée par Monsieur J.O.H. Van Crugten, employé privé, Mamer, 106, route d'Arlon.

Le président désigne comme secrétaire Madame Martine Cerfontaine, employée privée, Mamer, 106, route d'Arlon.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Michèle Cost, employée privée, Mamer, 106 route d'Arlon.

Le bureau étant ainsi constitué, le président déclare et prie le notaire d'acter:

I. Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer. Ladite liste de présence après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée. Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

II. Qu'il apparaît de la liste de présence, que toutes les 250 (deux cent cinquante) actions existantes sont représentées.

L'assemblée est donc valablement constituée sans convocation préalable et peut délibérer et décider valablement sur les différents points figurant à l'ordre du jour pour lesquels les actionnaires ont été informés avant l'assemblée.

III. Que la présente assemblée a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Annulation de la valeur nominale des 250 (deux cent cinquante) actions existantes.

2. Conversion du capital de NLG 250.000,- (deux cent cinquante mille florins hollandais) en Euro (EUR) au taux de change fixe de EUR 1,-=NLG 2,20371, de sorte que le capital social s'élève à 113.445,05 (cent treize mille quatre cent quarante-cinq Euro cinq cents) représenté par 250 (deux cent cinquante) actions sans valeur nominale.

3. Réduction du capital d'un montant de EUR 43.445,05 (quarante-trois mille quatre cent quarante-cinq Euro cinq cents) en vue de ramener le capital social de son montant actuel de EUR 113.445,05 (cent treize mille quatre cent quarante-cinq Euro cinq cents) à EUR 70.000,- (soixante-dix mille Euro), à opérer par voie de remboursement aux actionnaires, par réduction de 95 (quatre-vingt-quinze) actions.

4. Pouvoir à conférer au Conseil d'Administration en vue de réaliser toutes les opérations en relation avec la réduction dans le cadre des dispositions légales.

5. Modification de l'article 5 des statuts pour le mettre en concordance avec les résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour.

6. Divers.

Ensuite l'assemblée a abordé l'ordre du jour et après avoir délibéré a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée des actionnaires décide d'annuler la valeur nominale des 250 (deux cent cinquante) actions existantes.

Deuxième résolution

L'assemblée des actionnaires décide de convertir le capital de NLG 250.000,- (deux cent cinquante mille florins hollandais) en Euro (EUR) au taux de change fixe de EUR 1,-=NLG 2,20371, de sorte que le capital social s'élève à EUR 113.445,05 (cent treize mille quatre cent quarante-cinq Euro cinq cents) représenté par 250 (deux cent cinquante) actions sans valeur nominale.

Troisième résolution

L'assemblée des actionnaires décide la réduction du capital d'un montant de EUR 43.445,05 (quarante-trois mille quatre cent quarante-cinq Euro cinq cents) en vue de ramener le capital social de son montant actuel de EUR 113.445,05

(cent treize mille quatre cent quarante-cinq Euro cinq cents) à EUR 70.000,- (soixante-dix mille Euro), à opérer par voie de remboursement aux actionnaires, par réduction de 95 (quatre-vingt quinze) actions.

Quatrième résolution

L'assemblée des actionnaires décide en outre de conférer tous pouvoirs au conseil d'administration de procéder à la distribution du montant de 43.445,05 EUR, devenu ainsi disponible par suite de la réduction de capital, aux actionnaires dont les actions ont été annulées sous l'observation des dispositions de l'article 69 § 2 et 3 de la loi sur les sociétés.

Cinquième résolution

Suite aux résolutions prises ci-dessus l'assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts, de sorte que cet article aura en définitive la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social souscrit de la société est fixé à EUR 70.000,- (soixante-dix mille Euros), représenté par 250 (deux cent cinquante) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.»

Evaluation des frais

Le montant des frais incombant à la société en raison du présent acte, est évalué à LUF 45.000,-.

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises à l'unanimité des voix et chacune séparément.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Dont procès-verbal, fait et passé à Mamer, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation données de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec le notaire le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé de signer.

Signé: J.O.H. Van Crugten, M. Cerfontaine, M. Cost, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2001, vol. 10CS, fol. 80, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2001.

J. Delvaux.

(84007/208/146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

EUROPEAN ESTONIAN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 47.254.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 7 juin 2000, les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ont été renouvelés pour la durée de six ans, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2006.

Le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit:

MM Guy Baumann, attaché de direction, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, Jean Bodoni, ingénieur commercial, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg et Guy Kettmann, attaché de direction, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

Le Commissaire aux comptes est Mme Isabelle Arend, employée de banque, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

Luxembourg, le 19 décembre 2001.

Pour EUROPEAN ESTONIAN INVESTMENTS S.A.

Société anonyme holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2001, vol. 562, fol. 79, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83942/006/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2001.

ELEVEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 65.929.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 69, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 décembre 2001.

Signature.

(83950/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2001.

MERCANTE & CIE, S.e.n.c., Société en nom collectif.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

L'an deux mille un, le vingt-neuf novembre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société en nom collectif de droit luxembourgeois dénommée MERCANTE & CIE, S.e.n.c., avec siège social à Luxembourg, 15, rue de la Chapelle,

constituée par acte reçu par le notaire soussigné en date du 5 avril 2001, publié au Mémorial C numéro 1.019 du 16 novembre 2001.

Cette société a actuellement un capital de EUR 2.500,- (deux mille cinq cents Euros), divisé en 250 (deux cent cinquante) parts sociales sans désignation de valeur nominale.

L'assemblée des associés est présidée par Monsieur Reno Tonelli, employé privé, demeurant à Strassen.

Le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Carine Evrard, licenciée en lettres modernes, demeurant à Ha-gondange (France).

L'assemblée élit aux fonctions de scrutateur Madame Vania Baravini, employée privée, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Le bureau ainsi constitué, dresse la liste de présence laquelle, après avoir été signée ne varietur par les mandataires des associés représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumis à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Le Président déclare ce qui suit:

I.- Suivant la liste de présence, tous les associés, représentant l'intégralité du capital social, sont présents ou représentés à la présente assemblée, qui peut valablement délibérer et décider sur tous les points à l'ordre du jour sans convocation préalable.

II.- Que dès lors la présente assemblée a pu se réunir sans convocation préalable, tous les associés déclarent par eux-mêmes avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leur délibération.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

1. Agrément à la cession d'une part sociale de Monsieur Piero Coin à Monsieur Vittorio Coin.

2. Acceptation de la cession par les gérants au nom de la société.

3. Adaptation de l'article 6 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à EUR 2.500,- (deux mille cinq cents euros). Il est divisé en 250 (deux cent cinquante) parts sociales sans désignation de valeur nominale.

Les 250 parts sociales sont souscrites et réparties comme suit:

1. MERCANTE S.A.	249 parts sociales
2. Vittorio Coin.	1 part sociale
Total:	250 parts sociales

Ces parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire, ce que les associés reconnaissent en se donnant mutuellement quittance.»

4. Nomination de Monsieur Vittorio Coin comme gérant en remplacement de Monsieur Piero Coin, démissionnaire.

Sur ce, l'assemblée après avoir constaté qu'elle était régulièrement constituée et après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président, a abordé l'ordre du jour et après délibération a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée donne son agrément à la cession de 1 (une) part sociale faite par Monsieur Piero Coin au non associé, Vittorio Coin, demeurant à Venezia, Italie, intervenue en date du 15 octobre 2001, aux termes d'une cession de parts sociales sous seing privée.

Deuxième résolution

Les associés déclarent accepter ces cessions au nom de la société et dispensent les cessionnaires de les faire signifier à la société, déclarant n'avoir entre leurs mains aucune opposition ou aucun empêchement qui puisse en arrêter l'effet.

Les gérants de la société ont également accepté la cession dont question ci-avant, ainsi que cela résulte d'une résolution prise par les gérants en date du 18 octobre 2001, jointe en annexe.

Troisième résolution

L'assemblée décide, suite aux résolutions qui précèdent, de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à EUR 2.500,- (deux mille cinq cents euros). Il est divisé en 250 (deux cent cinquante) parts sociales sans désignation de valeur nominale.

Les 250 parts sociales sont souscrites et réparties comme suit:

1. MERCANTE S.A.	249 parts sociales
2. Vittorio Coin.	1 part sociale
Total:	250 parts sociales

Ces parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire, ce que les associés reconnaissent en se donnant mutuellement quittance.»

Quatrième résolution

L'assemblée décide de nommer comme nouveau gérant, avec pouvoir de signature de catégorie A, pour une période prenant fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle à tenir en l'an 2002. Monsieur Vittorio Coin, prénommé, en remplacement de Monsieur Piero Coin, démissionnaire.

Clôture

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture leur faite et interprétation leur donnée, les membres du bureau, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Tonelli, C. Evrard, V. Baravini, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2001, vol. 10CS, fol. 80, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2001.

J. Delvaux.

(84008/208/78) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

MERCANTE & CIE, S.e.n.c., Société en nom collectif.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

—
Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 novembre 2001, actée sous le numéro 938/2001 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2001.

(84009/208/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

CAPGRO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 62.035.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2001, vol. 562, fol. 79, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(83963/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2001.

INTERSAB S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 23.018.

—
*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration
qui s'est tenue le 4 décembre 2000 à Luxembourg*

Résolutions

Suite à la démission de Monsieur Théo Braun de son poste d'Administrateur de la société, pour raisons personnelles, le Conseil d'Administration prend la décision de nommer par voie de cooptation, en remplacement de celle-ci, Monsieur Jean Quintus, Administrateur de Sociétés, demeurant à Blaschette, 11, rue de Fischbach.

La ratification de la nomination de Monsieur Quintus aura lieu lors de la prochaine Assemblée Générale Statutaire.

Extrait sincère et conforme

INTERSAB S.A.H.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2001, vol. 562, fol. 63, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83986/009/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

PARSIMONIUM S.A., Société Anonyme,
(anc. PARSIMONIUM S.A., Société Anonyme Holding).
Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 47.003.

L'an deux mille un, le vingt-neuf novembre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding dénommée PARSIMONIUM S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 47.003,

constituée par acte reçu par le notaire Marc Elter en date du 7 mars 1994, publié au Mémorial C-1994, page 11763.

L'assemblée des actionnaires est présidée par Monsieur Massimo Longoni, employé privé, Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Géraldine Vinciotti, employée privée, Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

L'assemblée des actionnaires désigne comme scrutateur Monsieur Jean-Jacques Josset, employé privé, Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

Le bureau ainsi constitué dresse la liste de présence, laquelle après avoir été signée par tous les actionnaires présents et les porteurs de procurations des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée à la présente minute avec laquelle elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Suivant la prédite liste de présence, tous les actionnaires, représentant l'entière du capital social de la société, sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider sur tous les différents points figurant à l'ordre du jour.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Transformation de l'objet social de la société en Soparfi et modification subséquente de l'article 3 des statuts qui aura la teneur suivante:

«Art. 3. La société a pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et entre autres l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet, en empruntant notamment avec ou sans garantie et en toutes monnaies, par la voie d'émissions d'obligations qui pourront également être convertibles et/ou subordonnées et de bons et en accordant des prêts ou garanties à des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.»

2. Divers.

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et a abordé l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée générale décide d'abandonner le régime fiscal des sociétés holding régies par la loi du 31 juillet 1929 afin d'adopter un nouvel objet social et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts comme suit:

«Art. 3. La société a pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et entre autres l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet, en empruntant notamment avec ou sans garantie et en toutes monnaies, par la voie d'émissions d'obligations qui pourront également être convertibles et/ou subordonnées et de bons et en accordant des prêts ou garanties à des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.»

Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu en langue française aux comparants. Après interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: M. Longoni, G. Vinciotti, J.-J. Josset, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2001, vol. 10CS, fol. 80, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2001.

J. Delvaux.

(84010/208/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

EURO-INVESTILUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 22.566.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 12 juin 2001 et avec effet au 1^{er} janvier 2001, le capital social de la société a été converti de LUF 300.000.000,- en EUR 7.436.805,74. Le capital social est dorénavant fixé à EUR 7.436.805,74 (sept millions quatre cent trente-six mille huit cent cinq Euros et soixante-quatorze cents) divisé en 3.000 (trois mille) actions sans désignation de valeur nominale.

Le Conseil d'Administration se compose dorénavant de M. Guy Baumann, attaché de direction, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, de M. Jean Bodoni, ingénieur commercial, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg et de M. Guy Kettmann, attaché de direction, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg; le Commissaire aux comptes est Mme Myriam Spiroux-Jacoby, attachée de direction, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

Luxembourg, le 19 décembre 2001.

Pour EURO-INVESTILUX S.A.

Société anonyme holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2001, vol. 562, fol. 79, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83943/006/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2001.

FINANCIERE LUXEMBOURGEOISE DE PARTICIPATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4976 Bettange-sur-Mess, 3, rue du Kiem.

R. C. Luxembourg B 43.792.

L'an deux mille un, le vingt-neuf novembre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée dénommée FINANCIERE LUXEMBOURGEOISE DE PARTICIPATION, S.à r.l., ayant son siège social à Bettange-sur-Mess, 3, rue du Kiem, constituée suivant acte reçu par le notaire Marc Elter en date du 26 avril 1993, publié au Mémorial C 341 du 27 juillet 1993.

L'assemblée est présidée par Mme Dominique Bleton, demeurant à B-Overijse, 161, Meerlaan.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Mr John Boereboom, administrateur de société, demeurant à Bruxelles.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Stéphane Van Caillie, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement à Bettange-sur-Mess.

Les associés présents ou représentés à l'assemblée et le nombre de parts possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les associés présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence ensemble avec éventuellement les procurations des associés représentés, après avoir été signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeureront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Ensuite Madame la Présidente déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que l'intégralité du capital social est dûment représenté à la présente assemblée, qui en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

a. Conversion du capital social, actuellement exprimé en francs luxembourgeois, en euro au cours de 1,- EUR pour 40,3399 LUF, conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 modifiant la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, de sorte qu'il s'établisse à EUR 24.789,35248 représenté par 10 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 2.478,935248 chacune.

b. Augmentation du capital social obtenu après conversion, par incorporation des résultats reportés à concurrence d'un montant de EUR 410,64752, en vue de le porter de son montant actuel de EUR 24.789,35248 à EUR 25.200,-, sans création de parts sociales nouvelles mais par la seule augmentation de la valeur nominale de chaque part sociale de la société, pour porter cette valeur nominale de son montant actuel de EUR 2.478,935248 à EUR 2.520,-.

c. Remplacement des 10 (dix) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 2.520,- par action, représentatives du capital social, par 12 (douze) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 2.100,-, et attribution des parts sociales nouvelles aux associés au prorata des parts anciennes détenues, le gérant avisant équitablement en cas de rompu.

d. Modification subséquente de l'article 6 des statuts pour l'adapter au point qui précède.

e. Divers.

L'assemblée des associés ayant approuvé les déclarations de la présidente, et se considérant comme dûment constituée et convoquée, a délibéré et pris par vote séparé et unanime les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de convertir le capital souscrit de la société de LUF 1.000.000 (un million de francs luxembourgeois) en Euro, au cours fixé au 1^{er} janvier 1999, à savoir 1,- Euro pour 40,3399 luxembourgeois,

de sorte que le capital social souscrit de la société est fixé, après conversion, à EUR 24.789,35248, représenté par 10 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 2.478,935248 chacune.

L'assemblée décide de tenir les comptes de la société dans la nouvelle devise du capital social et donne tous pouvoirs au gérant de la société pour effectuer la conversion en euro au cours de change précité, et pour l'établissement d'un bilan d'ouverture de la société au 1^{er} janvier 2002.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social souscrit obtenu après conversion d'un montant de EUR 410,64752,

en vue de le porter de son montant actuel de EUR 24.789,35248 à EUR 25.200,-,

sans création de parts sociales nouvelles mais par la seule augmentation de la valeur nominale de chaque part sociale de la société, pour porter cette valeur nominale de son montant actuel de EUR 2.478,935248 à EUR 2.520,-, à libérer par incorporation des résultats reportés à concurrence de EUR 410,64752.

La preuve de l'existence des «résultats reportés» de la société susceptibles d'être incorporés au capital social a été rapportée au notaire instrumentant par les comptes annuels au 31 décembre 2000, dûment approuvés.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de remplacer les 10 (dix) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 2.520,- par action, représentatives du capital social, par 12 (douze) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 2.100,-, à attribuer aux associés au prorata des parts anciennes détenues.

Suite à ce qui précède, le capital social est désormais détenu comme suit:

1. Madame Catherine Blaton, demeurant à B-1150 Woluwé-Saint-Pierre, 120, Bovenberg, quatre parts sociales
2. Madame Dominique Blaton, demeurant à B-3090 Overijse, 161, Meerlaan, quatre parts sociales
3. Monsieur Philippe Blaton, demeurant à B-1180 Uccle, 117, rue de Percke, quatre parts sociales

Quatrième résolution

L'assemblée générale, suite aux résolutions qui précèdent, décide de modifier l'article 6 des statuts comme suit:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de EUR 25.200,00 (vingt-cinq mille deux cents Euros), représenté par 12 (douze) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 2.100,00 (deux mille cent Euros) chacune, toutes entièrement libérées.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.»

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, la présidente lève la séance.

Frais

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société aux résolutions prises à la présente assemblée, sont estimés à LUF 40.000,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, les comparants ont signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: D. Blaton, J. Boereboom, S. Van Caillie, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2001, vol. 10CS, fol. 80, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2001.

J. Delvaux.

(84005/208/90) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

ALENIA MARCONI SYSTEMS FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).**Capital social: 9.679.935.000,- LUF.**Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 66.778.

L'an deux mille un, le vingt-neuf novembre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

A comparu:

La société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dénommée ALENIA MARCONI SYSTEMS INTERNATIONAL, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri,

ici représentée par la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A., avec siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri,

elle-même représentée par Monsieur Lino Berti et Monsieur Christophe Velle, tous deux employés privés, Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri,

en vertu d'une procuration donnée le 25 octobre 2001, laquelle procuration signée ne varietur, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement,

en sa qualité d'associée unique de la société ALENIA MARCONI SYSTEMS FINANCE, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 66.778,

constituée sous la dénomination de ALENIA SYSTEMS FINANCE, S.à r.l., en vertu d'un acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange en date du 20 octobre 1998, publié au Mémorial C-1998, page 45053,

les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire en date du 17 décembre 1998, publié au Mémorial C-1999, page 9305,

et les statuts et la dénomination actuelle ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire soussigné en date du 22 avril 1999, publié au Mémorial C-1999, page 24734.

La société a été mise en liquidation aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné en date du 25 octobre 2001, en voie de publication au Mémorial C.

La société avec un capital social actuel de neuf milliards six cent soixante-dix-neuf millions neuf cent trente-cinq mille francs luxembourgeois (9.679.935.000,- LUF), représenté par neuf millions six cent soixante-dix-neuf mille neuf cent trente-cinq (9.679.935) parts sociales d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

Ensuite la société comparante déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que l'associée unique, détenant l'intégralité du capital social de neuf milliards six cent soixante-dix-neuf millions neuf cent trente-cinq mille francs luxembourgeois (9.679.935.000,- LUF), est dûment représenté à la présente assemblée qui en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Rapport du liquidateur;
2. Nomination d'un commissaire-vérificateur de la liquidation;
3. Divers.

L'associée unique, siégeant en assemblée générale, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le rapport du Liquidateur, MONTBRUN REVISION, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, allée Scheffer, est approuvé par l'assemblée générale.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de nommer comme Commissaire-Vérificateur, la société CONFIDENTIA (FIDUCIAIRE), S.à r.l., Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

Le commissaire-vérificateur devra déposer son rapport le plus vite possible.

Clôture de l'assemblée

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture et interprétation données de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: L. Berti, C. Velle, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2001, vol. 132S, fol. 73, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2001.

J. Delvaux.

(84011/208/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

ALENIA MARCONI SYSTEMS FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).**Capital social: 9.679.935.000,- LUF.**Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 66.778.L'an deux mille un, le vingt-neuf novembre.
Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

A comparu:

La société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dénommée ALENIA MARCONI SYSTEMS INTERNATIONAL, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, ici représentée par la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A., avec siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri,

elle-même représentée par Monsieur Lino Berti et Monsieur Christophe Velle, tous deux employés privés, Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri,

en vertu d'une procuration donnée le 25 octobre 2001,

laquelle procuration signée ne varietur, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement,

en sa qualité d'associée unique de la société ALENIA MARCONI SYSTEMS FINANCE, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 66.778,

constituée sous la dénomination de ALENIA SYSTEMS FINANCE, S.à r.l., en vertu d'un acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange en date du 20 octobre 1998, publié au Mémorial C-1998, page 45053,

les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire en date du 17 décembre 1998, publié au Mémorial C-1999, page 9305,

et les statuts et la dénomination actuelle ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire soussigné en date du 22 avril 1999, publié au Mémorial C-1999, page 24734.

La société a été mise en liquidation aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné en date du 25 octobre 2001, en voie de publication au Mémorial C.

La société avec un capital social actuel de neuf milliards six cent soixante-dix-neuf millions neuf cent trente-cinq mille francs luxembourgeois (9.679.935.000,- LUF), représenté par neuf millions six cent soixante-dix-neuf mille neuf cent trente-cinq (9.679.935) parts sociales d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

Ensuite la société comparante déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que l'associée unique, détenant l'intégralité du capital social de neuf milliards six cent soixante-dix-neuf millions neuf cent trente-cinq mille francs luxembourgeois (9.679.935.000,- LUF), est dûment représenté à la présente assemblée qui en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Rapport du Commissaire-Vérificateur.
2. Paiements à effectuer selon le rapport du commissaire-vérificateur, notamment remboursement des soldes restant aux actionnaires.
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes en fonction lors de la mise en liquidation.
4. Décharge au liquidateur et au commissaire-vérificateur.
5. Clôture de la liquidation et désignation de l'endroit où les livres et documents comptables de la société seront déposés et conservés pour une période de 5 ans.
6. Divers.

III. Que la présente assemblée, composée d'un nombre d'associés représentant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour, et après en avoir délibéré, elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

La société CONFIDENTIA (FIDUCIAIRE), S.à r.l., Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri, en sa qualité de commissaire vérificateur, a fait son rapport, lequel est approuvé par l'assemblée générale extraordinaire.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de répartir le boni de liquidation restant comme solde non réparti, s'élevant à LUF 11.137.718.028,-, et de donner décharge aux liquidateurs.

Troisième résolution

L'assemblée décide de donner décharge de toute responsabilité présente et future tant aux anciens administrateurs et au commissaire aux comptes ayant été en fonction lors de la mise en liquidation, ainsi qu'aux liquidateur et au commissaire-vérificateur pour l'exercice de leurs mandats respectifs, et décharge est donnée aux membres du bureau.

Quatrième résolution

L'assemblée décide que les livres et documents de la société resteront déposés pendant 5 années, auprès de l'ancien siège de la société.

Cinquième résolution

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société à responsabilité limitée ALENIA MARCONI SYSTEMS FINANCE, S.à r.l., qui cesse d'exister à partir de ce jour.

Sixième résolution

Les associés décident de prendre personnellement en charge les passifs éventuels pouvant survenir après la clôture de la liquidation et non encore approvisionnés dans les états financiers de liquidation.

Clôture de l'assemblée

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, le Président lève la séance.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation données de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé de signer.

Signé: L. Berti, C. Velle, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2001, vol. 132S, fol. 73, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2001.

J. Delvaux.

(84012/208/82) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

DICAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7450 Lintgen, 27, route Principale.

R. C. Luxembourg B 69.990.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Mersch, le 20 décembre 2001, vol. 127, fol. 79, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 décembre 2001.

Signature.

(83966/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2001.

ITT INDUSTRIES HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R. C. Luxembourg B 77.533.

En date du 19 décembre 2001:

- INTERNATIONAL STANDARD ELECTRIC CORPORATION, une société ayant son siège social à THE CORPORATION TRUST COMPANY, Corporation Trust Center, Suite 1217, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801 (USA), détenant 250 parts sociales de la société, a transféré, 247 parts sociales de la société à ITT INDUSTRIES, S.à r.l., une société ayant son siège social au 2, rue Jean-Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg.

- ITT DELAWARE INVESTMENTS, INC., une société ayant son siège à THE CORPORATION TRUST COMPANY, Corporation Trust Center, Suite 1218, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801 (USA), détenant 250 parts sociales de la Société, a transféré, 247 parts sociales de la société à ITT INDUSTRIES, S.à r.l., prénommée; et

- GOULDS PUMPS DELAWARE, une société ayant son siège social à THE CORPORATION TRUST COMPANY, 100 West Tenth Street, Wilmington, DE 19801 (USA), détenant 2.000 parts sociales de la Société, a transféré, 1.976 parts sociales de la société à ITT INDUSTRIES, S.à r.l., prénommée,

de sorte qu'à partir du 19 décembre 2001:

INTERNATIONAL STANDARD ELECTRIC CORPORATION ..	détient	3 parts sociales	dans la société;
ITT DELAWARE INVESTMENTS, INC.	détient	3 parts sociales	dans la société;
GOULDS PUMPS DELAWARE.	détient	24 parts sociales	dans la société et
ITT INDUSTRIES, S.à r.l.	détient	2.470 parts sociales	dans la société.

Luxembourg, le 24 décembre 2001.

Pour extrait sincère et conforme

Pour publication et réquisition

Pour ITT INDUSTRIES HOLDINGS, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2001, vol. 562, fol. 86, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84027/253/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

NETTOYAGE INDUSTRIEL ET DE BUREAUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6947 Niederanven, 1A, Zone Industrielle Bombicht.
R. C. Luxembourg B 11.924.

EXTRAIT

Suite à la cession de parts signée en date du 9 août 2001 entre la société à responsabilité limitée I.C.E. LUX INTERNATIONAL CLEANING ENTERPRISE, S.à r.l., en tant que cédant d'une part et la société à responsabilité limitée PEDUS SERVICE, S.à r.l., en tant que cessionnaire d'autre part, les parts sociales de la société NIB NETTOYAGE INDUSTRIEL ET DE BUREAUX, S.à r.l., sont réparties comme suit:

PEDUS SERVICE, S.à r.l. 50 parts

Luxembourg, le 19 décembre 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2001, vol. 562, fol. 82, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83971/304/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2001.

NETTOYAGE INDUSTRIEL ET DE BUREAUX, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-6947 Niederanven, 1A, Zone Industrielle Bombicht.
R. C. Luxembourg B 11.924.

AUSZUG

Es geht aus dem Sitzungsprotokoll der außerordentlichen Generalversammlung vom 9. August 2001 hervor dass Artikel 6 der Satzung rückwirkend ab 1. Januar 2001 wie folgt abgeändert wurde:

«**Art. 6.**

Das Gesellschaftskapital beträgt 12.394,68 EUR, eingeteilt in 50 Anteile von je 247,8936 EUR, welche wie folgt verteilt sind:

1) PEDUS SERVICE, S.à r.l.	49
2) ICE, S.à r.l.	1
	<hr/> 50

Alle Anteile sind voll eingezahlt.»

Luxemburg, den 19. Dezember 2001.

Für die Gesellschaft

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2001, vol. 562, fol. 82, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83972/304/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2001.

CROSS ATLANTIC ASSOCIATES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 27.080.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire
qui s'est tenue le 17 avril 2001 à 11.00 heures à Luxembourg*

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à l'échéance à la présente Assemblée. L'Assemblée Générale Ordinaire décide, à l'unanimité, de les renouveler pour une période d'un an.

Leurs mandats viendront donc à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2001.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2001, vol. 562, fol. 63, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83983/009/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

**CLIP S.A., COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'INVESTISSEMENT ET DE PARTICIPATION,
Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 41.838.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue en date du 15 novembre 2001 que:

Suite à la démission de Monsieur l'administrateur Rodolfo Molo, le conseil d'administration a décidé, en conformité avec l'article 51 de la loi modifiée sur les sociétés commerciales, et de l'article 6 des statuts sociaux, à coopter Dott. Francesco Tiso, né le 27 juillet 1955 à Milan, en remplacement de l'administrateur sortant.

Il a en outre été décidé de soumettre l'élection définitive de Dott. Francesco Tiso et la question de la décharge de l'administrateur sortant à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour extrait conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2001.

Par mandat
Maître C. Geiben

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2001, vol. 562, fol. 79, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83964/535/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2001.

IMDS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg 82.404.

—
EXTRAIT

Lors d'une réunion du conseil d'administration tenue en date du 28 septembre 2001, les résolutions suivantes ont été prises:

1) Pouvoirs de signature des administrateurs

a) Monsieur Marc Michel Petit engage la société avec sa signature individuelle.

b) Les autres administrateurs ne peuvent engager chacun la société qu'avec la signature conjointe de Monsieur Marc Michel Petit.

2) Transfert du siège social

Le siège social de la société est transféré du 31, rue d'Eich, L-1641 Luxembourg au 39, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 18 décembre 2001.

Pour réquisition - inscription
Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2001, vol. 562, fol. 82, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83968/304/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2001.

ENCLOSURES INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,

Capital social: EUR 12.400,-

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg.

—
A biffer:

- HOFFMAN ENCLOSURES INC. est l'associé unique de la société ENCLOSURES INTERNATIONAL, S.à r.l.

A inscrire:

- PENTAIR INC. est l'associé unique de la société ENCLOSURES INTERNATIONAL, S.à r.l., avec effet au 17 décembre 2001 suite au transfert des parts détenues par HOFFMAN ENCLOSURES INC.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 24 décembre 2001.

DELOITTE & TOUCHE S.A.
Signature

(84040/799/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

NIKKEI INVEST CORPORATION S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 44.354.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire
qui s'est tenue le 13 avril 2001 à 15.00 heures à Luxembourg*

Résolution

- L'Assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Jean Quintus qui a été décidée lors de la réunion du Conseil d'administration en date du 5 janvier 2001, son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2002.
- Les démissions de Messieurs Norbert Lang et Guy Reding de leur poste d'Administrateur, pour raisons personnelles, sont acceptées. Pleine et entière décharge leur est accordée.
- COSAFIN S.A., ayant son siège social à L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte Neuve et Monsieur Koen Lozie, administrateurs de sociétés, demeurant au 14, rue de l'Ecole, L-8466 Eischen sont nommés Administrateurs en remplacement de Messieurs Lang et Reding, Administrateurs démissionnaires; leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2002.
- L'Assemblée renouvelle le mandat de Commissaire aux Comptes de H.R.T. REVISION, S.à r.l., Luxembourg pour une nouvelle période d'un an, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2002.

Extrait sincère et conforme

NIKKEI INVEST CORPORATION S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2001, vol. 562, fol. 63, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83978/009/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

WELILUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 57.424.

—
*Extract of the minutes of the Annual General Meeting
held on october 5, 2001 at 11.00 a.m. in Luxembourg*

- The terms of the Managers mandates end at today's Meeting.
- The Annual General Meeting decided unanimously to appoint:

Mr Jean Quintus, Manager

residing in Blaschette, 11, rue de Fischbach

Mr Koen Lozie, Manager

residing in Eischen, 14, rue de l'Ecole

as Managers of the company for a period ending at the Annual General Meeting approving the annual accounts as at december 31, 2001.

They will engage the company with their joigned signature.

Certified copy

R.A.H. Van Weelde

Manager

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2001, vol. 562, fol. 63, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83979/009/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

FOCUS SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 1.600.000,- LUF

Siège social: L-8181 Kopstal, 62, rue de Mersch.
R. C. Luxembourg B 59.255.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2001, vol. 562, fol. 19, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2001.

Pour le Gérant

Signature

(84023/600/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

MAGINVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 59.475.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire
qui s'est tenue le 27 septembre 2001 à 11.00 heures à Luxembourg*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale décide, à l'unanimité, de renouveler les mandats de MM. Koen Lozie et Jean Quintus, Administrateurs et de M. Noël Didier, Commissaire aux Comptes.

L'Assemblée Générale prend acte de la décision de M. Joseph Winandy, Administrateur de ne pas demander le renouvellement de son mandat, le remercie de sa précieuse collaboration et nomme en remplacement:

COSAFIN S.A.

23, avenue de la Porte-Neuve
L-2227 Luxembourg

L'Assemblée Générale décide, à l'unanimité, de renouveler les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes pour une période d'un an. Leur mandat viendra donc à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire approuvant les comptes au 31 mars 2002.

Pour copie conforme
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2001, vol. 562, fol. 63, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83980/009/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

LUX MARIE S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 32.072.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire
qui s'est tenue le 20 juin 2001 à 11.00 heures à Luxembourg*
Résolution

- L'Assemblée ratifie la nomination de Monsieur Koen Lozie, faite par voie de cooptation lors de la réunion du Conseil d'Administration du 4 décembre 2000, en tant qu'Administrateur de la société en remplacement de Monsieur Théo Braun.

- L'Assemblée renouvelle les mandats de Messieurs Hoffmann, Lang et Lozie, Administrateurs, pour une nouvelle période, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire 2002.

- L'Assemblée renouvelle le mandat de Commissaire aux Comptes de EURAUDIT, S.à r.l., Luxembourg pour une nouvelle période, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2002.

Extrait sincère et conforme
LUX MARIE S.A.H.
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2001, vol. 562, fol. 63, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83984/009/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

L'INTERIEUR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 1.600.000,- LUF

Siège social: L-1244 Luxembourg, 57, rue Fr. Boch.
R. C. Luxembourg B 14.137.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 44, case 11 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 21 décembre 2001.

Pour le Gérant
Signature

(84024/600/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

BOURGLINSTER INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 59.466.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire
qui s'est tenue le 25 septembre 2001 à 11.00 heures à Luxembourg*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale décide, à l'unanimité, de renouveler les mandats de MM. Koen Lozie et Jean Quintus, Administrateurs et de M. Noël Didier, Commissaire aux Comptes.

L'Assemblée Générale prend acte de la décision de M. Joseph Winandy, Administrateur de ne pas demander le renouvellement de son mandat, le remercie de sa précieuse collaboration et nomme en remplacement:

COSAFIN S.A.

23, avenue de la Porte-Neuve

L-2227 Luxembourg

L'Assemblée Générale décide, à l'unanimité, de renouveler les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes pour une période d'un an. Leur mandat viendra donc à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire approuvant les comptes au 31 mars 2002.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2001, vol. 562, fol. 63, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83981/009/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

AUTUMN LEAF HOLDINGS, Société Anonyme.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 69.271.

—
*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration
qui s'est tenue le 3 avril 2001 à Luxembourg*
Résolutions

Suite à la démission de Monsieur Raymond De Waha de son poste d'Administrateur de la société, pour raisons personnelles, le Conseil d'Administration prend la décision de nommer par voie de cooptation, en remplacement de celle-ci, Monsieur Jean Quintus, Administrateur de Sociétés, demeurant à Blaschette, 11, rue de Fischbach.

La ratification de la nomination de Monsieur Quintus aura lieu de la prochaine Assemblée Générale Statutaire.

Extrait sincère et conforme

AUTUMN LEAF HOLDINGS

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2001, vol. 562, fol. 63, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83987/009/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

DE PATT INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 32.284.

—
*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration
qui s'est tenue le 4 décembre 2000 à Luxembourg*
Résolutions

Suite à la démission de Monsieur Théo Braun de son poste d'Administrateur de la société, pour raisons personnelles, le Conseil d'Administration prend la décision de nommer par voie de cooptation, en remplacement de celle-ci, Monsieur Jean Quintus, Administrateur de Sociétés, demeurant à Blaschette, 11, rue de Fischbach.

La ratification de la nomination de Monsieur Quintus aura lieu de la prochaine Assemblée Générale Statutaire.

Extrait sincère et conforme

DE PATT INVESTISSEMENT S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2001, vol. 562, fol. 63, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83988/009/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

MONTANA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 30.309.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 mars 2001

Les mandats des administrateurs de
Monsieur André Angelsberg, employé privé, Ettelbrück
Monsieur Claude Hoffmann, employé privé, Luxembourg
Monsieur Norbert Lang, administrateur de sociétés, Bertrange
venant à échéance lors de cette Assemblée sont renouvelés jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire qui approuvera les comptes clôturés au 31 décembre 2000.

Le Commissaire aux Comptes:

DELOITTE & TOUCHE, Strassen

dont le mandat vient à échéance lors de cette Assemblée, est renouvelé jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire qui approuvera les comptes clôturés au 31 décembre 2000.

Extrait sincère et conforme

MONTANA (LUXEMBOURG) S.A.

N. Lang / C. Hoffmann

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2001, vol. 562, fol. 63, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83985/009/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

TARP INTERNATIONAL HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.
H. R. Luxembourg B 15.602.

—
Protokoll der ausserordentlichen Versammlung von 14. Dezember 2001

Beschlüsse

Die Verwaltungsratsmitglieder nehmen einstimmig folgende Beschlüsse:

- das aktuelle Stammkapital von DEM in Euro umzuwandeln
- das Stammkapital um 870,81 Euro zu erhöhen um es von seinem jetzigem Betrag von 51.129,19 Euro auf 52.000,- Euro heraufzusetzen durch Einbringung von freien Rücklagen
- dementsprechend den Nominalwert der Aktien anzupassen
- dementsprechend den Absatz 5.- der Satzung wie folgt zu ändern:

«Das Gesellschaftskapital beträgt 52.000,- Euro. Es ist eingeteilt in 100 Aktien zu je 520,- Euro.»

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2001, vol. 562, fol. 63, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84000/680/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

SOGECI INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 36.171.

—
Auszug der Ordentlichen Hauptversammlung vom 30. November 2001

1. Den Verwaltungsratsmitgliedern und dem Abschlußprüfer wird volle Entlastung für ihre Tätigkeit im abgeschlossenen Geschäftsjahr erteilt.

2. Die Verwaltungsratsmitglieder sowie der Aufsichtskommissar werden wieder für ein weiteres Jahr in ihrem amt bestätigt. Die Mandate enden mit der nächsten jährlichen Generalversammlung, welche im Jahre 2002 stattfindet.

Verwaltungsrat

Herr Peter Bittmann, administrateur, demeurant à L-2514 Luxembourg, 29, rue J.-P. Sauvage
Frau Monique Maller, administrateur, demeurant à L-6795 Grevenmacher, 26, rue de Wecker
Frau Rita Harnack, administrateur, demeurant à L-1272 Luxembourg, 68, rue de Bourgogne

Pruefungskommissar

Herr André Meder, demeurant à L-1670 Luxembourg, 5A, Um Charly

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2001, vol. 562, fol. 63, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83991/680/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

FLORA INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2015 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 16 novembre 2001

«Les administrateurs décident à l'unanimité, de nommer Monsieur Koen Lozie, Président du Conseil d'Administration».

Pour copie conforme
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2001, vol. 562, fol. 63, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83989/009/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

SOCIETE D'INVESTISSEMENT WACAPRO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 28.464.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire
qui s'est tenue le 14 mai 2001 à 16.00 heures à Luxembourg*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale décide, à l'unanimité, de renouveler les mandats de MM. Koen Lozie et Jean Quintus, Administrateurs et de M. Noël Didier, Commissaire aux Comptes.

L'Assemblée Générale prend acte de la décision de M. Joseph Winandy, Administrateur de ne pas demander le renouvellement de son mandat, le remercie de sa précieuse collaboration et nomme en remplacement:

COSAFIN S.A.

23, avenue de la Porte-Neuve
Luxembourg

L'Assemblée Générale décide, à l'unanimité, de renouveler les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes pour une période d'un an. Leur mandat viendra donc à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire approuvant les comptes au 31 décembre 2002.

Pour copie conforme
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2001, vol. 562, fol. 63, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83990/009/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

GASPARS', S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5550 Remich, 39, rue de Macher.

R. C. Luxembourg B 70.710.

Résolution du 25 octobre 2001

1. Conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 modifiant la loi du 10 août 1915, les associés de la firme GASPARS', S.à r.l., ont décidé de convertir, avec effet au 1^{er} janvier 2002, le capital social de la société, actuellement exprimé en francs luxembourgeois (LUF), en Euros (EUR). Ainsi, le capital social de LUF 500.000,- (cinq cent mille francs) s'établit à EUR 12.394,68 (douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze Euros et soixante-huit cents).

2. Il est décidé d'augmenter le capital social par incorporation des résultats reportés de EUR 5,32 (cinq Euros et trente-deux cents) de sorte qu'il s'établisse à EUR 12.400,- (douze mille quatre cents) sans émission d'actions nouvelles.

3. Il est décidé de modifier l'article 6 de la constitution de la société du 2 juillet 1999 comme suit:

Le capital social est fixé à douze mille quatre cents Euros (12.400,-), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-quatre Euros (124) chacune, souscrites comme suit:

Mademoiselle Danielle Gaspar, trente-quatre parts sociales	34 parts
Madame Lydie Gaspar, ép. Hirtt, trente-trois parts sociales	33 parts
Madame Margot Pündel, ép. Gaspar, trente-trois parts sociales	33 parts
Total: cent parts sociales	100 parts

D. Gaspar / L. Hirtt-Gaspar / M. Gaspar-Pündel.

Enregistré à Capellen, le 7 décembre 2001, vol. 138, fol. 6, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(84149/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

A'GRAPH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2444 Luxembourg, 57, rue des Romains.
R. C. Luxembourg B 59.829.

—
Extrait de la réunion des Associés tenue en date du 14 décembre 2001

Conversion du capital social en Euro

Après en avoir délibéré, les associés à la majorité des voix

- décident de convertir le capital social actuellement exprimé en LUF en Euro
 - décident d'augmenter le capital social de 105,32 EUR pour le porter de son montant actuel de 12.394,68 EUR à 12.500,- EUR par incorporation de réserves libres
 - décident d'adapter l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:
«Le capital social est fixé à 12.500,- EUR, représenté par 100 parts sociales d'une valeur nominale de 125,- EUR».
- Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2001, vol. 562, fol. 63, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83992/680/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

AUTO-MOTO-ECOLE PEPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1725 Luxembourg, 34, rue Henri VII.
R. C. Luxembourg B 62.449.

—
Extrait de la réunion des associés tenue en date du 14 décembre 2001

Conversion du capital social en euro

Après en avoir délibéré, les associés à la majorité des voix

- décident de convertir le capital social actuellement exprimé en LUF en Euro
 - décident d'augmenter le capital social de 105,32 EUR pour le porter de son montant actuel de 12.394,68 EUR à 12.500,- EUR par incorporation de réserves libres
 - décident d'adapter l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:
«Le capital social est fixé à 12.500,- EUR, représenté par 100 parts sociales d'une valeur nominale de 125,- EUR».
- Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2001, vol. 562, fol. 63, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83993/680/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

TRIMMOLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3320 Berchem, 37, rue de Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 26.720.

—
Extrait de la réunion des associés tenue en date du 14 décembre 2001

Conversion du capital social en euro

Après en avoir délibéré, les associés à la majorité des voix

- décident de convertir le capital social actuellement exprimé en LUF en Euro
 - décident d'augmenter le capital social de 105,32 EUR pour le porter de son montant actuel de 12.394,68 EUR à 12.500,- EUR par incorporation de réserves libres
 - décident d'adapter l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:
«Le capital social est fixé à 12.500,- EUR, représenté par 500 parts sociales d'une valeur nominale de 25,- EUR».
- Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2001, vol. 562, fol. 63, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83994/680/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

AUTO-ECOLE EASY 4 FUN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1221 Luxembourg, 221, route de Beggen.
R. C. Luxembourg B 79.445.

—
Extrait de la réunion des associés tenue en date du 14 décembre 2001

Conversion du capital social en euro

Suite à la décision des associés à la majorité des voix

- décident de convertir le capital social actuellement exprimé en LUF en Euro
 - décident de supprimer en conséquence la valeur nominale des parts sociales
 - décident d'adapter l'article 7 des statuts pour lui donner la teneur suivante:
«Le capital social est fixé à 12.394,68 EUR, représenté par 100 parts sociales sans valeur nominale».
- Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2001, vol. 562, fol. 63, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83995/680/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

ART & SCENE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2536 Luxembourg, 6, rue Sigefroi.

R. C. Luxembourg B 51.673.

*Extrait de la réunion des associés tenue en date du 14 décembre 2001**Conversion du capital social en euro*

Après en avoir délibéré, les associés à la majorité des voix

- décident de convertir le capital social actuellement exprimé en LUF en Euro
 - décident d'augmenter le capital social de 105,32 EUR pour le porter de son montant actuel de 12.394,68 EUR à 12.500,- EUR par incorporation de réserves libres
 - décident d'adapter l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:
«Le capital social est fixé à 12.500,- EUR, représenté par 100 parts sociales d'une valeur nominale de 125,- EUR».
- Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2001, vol. 562, fol. 63, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83996/680/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

FORVILLE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

L'an deux mille un, le vingt-huit novembre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

A comparu:

La SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, avec siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, elle-même représentée par Monsieur Lino Berti et Madame Corinne Watteyne, employés privés, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée FORVILLE INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, constituée suivant acte reçu par le notaire Jacques Delvaux, en date 23 novembre 2001, en voie de publication au Mémorial C,

en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration de la Société, prise en sa réunion du 28 novembre 2001,

une copie du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

La société comparante, ès qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant d'acter les déclarations suivantes:

1.- Que le capital social de la société prédésignée s'élève actuellement à EUR 43.426,50 (quarante-trois mille quatre cent vingt-six Euros cinquante Cents), représenté par 6.630 (six mille six cent trente) actions d'une valeur nominale de EUR 6,55 (six Euros cinquante-cinq Cents) chacune, toutes entièrement libérées.

2.- Qu'aux termes de l'alinéa 3 de l'article 5 des statuts, la société a un capital autorisé qui est fixé à EUR 4.342.650,- (quatre millions trois cent quarante-deux mille six cent cinquante Euros), représenté par 663.000 (six cent soixante-trois mille) actions d'une valeur nominale de EUR 6,55 (six Euros cinquante-cinq Cents) chacune, et que le même article autorise le conseil d'administration à augmenter le capital social dans les limites du capital autorisé.

Les alinéas 5 et suivants du même article 5 des statuts sont libellés comme suit:

Le Conseil d'Administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 23 novembre 2006, à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé.

Ces augmentations du capital peuvent, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration, être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission à libérer totalement ou partiellement en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société ou même, en cas d'autorisation adéquate de l'assemblée ayant décidé la constitution de ces réserves ou primes, par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

3.- Que dans sa réunion du 28 novembre 2001, le conseil d'administration, a décidé de réaliser une augmentation jusqu'à concurrence de EUR 434.265 (quatre cent trente-quatre mille deux cent soixante-cinq Euros),

pour le porter de son montant actuel de EUR 43.426,50 (quarante-trois mille quatre cent vingt-six Euros et cinquante Cents) à EUR 477.691,50 (quatre cent soixante-dix-sept mille six cent quatre-vingt-onze Euros cinquante Cents),

par l'émission de 66.300 (soixante-six mille trois cents) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 6,55 (six Euros cinquante-cinq Cents) chacune,

à libérer intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes,

et d'accepter la souscription de ces nouvelles actions par les anciens actionnaires tels qu'indiqués dans le procès-verbal, au prorata de leur participation actuelle dans le capital social de la société, lesquels les ont libérées moyennant une contribution en espèces de EUR 434.265,- (quatre cent trente-quatre mille deux cent soixante-cinq Euros).

4.- La réalisation de l'augmentation de capital est constatée par le notaire instrumentant sur le vu des documents de souscription.

La somme de EUR 434.265,- (quatre cent trente-quatre mille deux cent soixante-cinq Euros) se trouve être à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire par certificat bancaire.

5.- Que suite à la réalisation de cette augmentation, le capital se trouve porté à EUR 477.691,50 (quatre cent soixante-dix-sept mille six cent quatre-vingt-onze Euros cinquante Cents), de sorte que le premier alinéa de l'article 5 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

«Le capital souscrit est fixé à EUR 477.691,50 (quatre cent soixante-dix-sept mille six cent quatre-vingt-onze Euros cinquante Cents), représenté par 72.930 (soixante-douze mille neuf cent trente) actions d'une valeur nominale de EUR 6,55 (six Euros cinquante-cinq Cents) chacune, toutes entièrement libérées.»

Evaluation des frais

Les frais du présent acte sont évalués à LUF 233.000,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation en langue du pays données aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: L. Berti, C. Watteyne, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2001, vol. 10CS, fol. 80, case 1. – Reçu 175.182 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2001.

J. Delvaux.

(84003/208/73) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

FORVILLE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

Statuts coordonnés suite à un constat d'augmentation du capital actée sous le numéro 929/2001 en date du 28 novembre 2001 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(84004/208/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

SODRALUX S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6776 Grevenmacher, 10, an de Längten.

H. R. Luxemburg B 80.301.

Protokoll der Hauptversammlung vom 12. Dezember 2001

Beschlüsse

Die Verwaltungsratsmitglieder nehmen einstimmig folgende Beschlüsse:

- das aktuelle Stammkapital von LUF in Euro umzuwandeln
- das Stammkapital um 421,30 EUR zu erhöhen um es von seinem jetzigem Betrag von 49.578,70 EUR auf 50.000,- EUR heraufzusetzen durch Einbringung von freien Rücklagen
- dementsprechend den Nominalwert der Aktien anzupassen
- dementsprechend den Absatz 5. - der Satzung wie folgt zu ändern:

«Das Gesellschaftskapital beträgt 50.000,- EUR (fünfzigtausend Euro). Es ist eingeteilt in 200 Aktien zu je 250,- EUR (zweihundertfünfzig Euro)».

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2001, vol. 562, fol. 63, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83997/680/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

CLOSE LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 310, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 35.335.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 21 décembre 2001, vol. 562, fol. 79, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(84037/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

T M S S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6776 Grevenmacher, 10, an de Längten.
H. R. Luxemburg B 58.578.

—
Protokoll der ausserordentlichen Versammlung von 15. November 2001
Beschlüsse

Die Verwaltungsratsmitglieder nehmen einstimmig folgende Beschlüsse:

- das aktuelle Stammkapital von LUF in EURO umzuwandeln
- das Stammkapital um EUR 425,90 zu erhöhen um es von seinem jetzigem Betrag von EUR 991.574,10 auf EUR 992.000,- heraufzusetzen durch Einbringung von freien Rücklagen
- dementsprechend den Nominalwert der Aktien anzupassen,
- dementsprechend den Absatz 5.- der Satzung wie folgt zu ändern:

«Das Gesellschaftskapital beträgt EUR 992.000,- (neunhundertzweiundneunzigtausend Euro). Es ist eingeteilt in 3.200 Aktien zu je EUR 310,- (dreihundertzehn Euro).»

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2001, vol. 562, fol. 63, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84002/680/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

FORESTIERE DUCHSCHER SOCIETE CIVILE, Zivilgesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-9762 Lullingen.

Nach Anteilsübertragung verteilen sich die Anteile wie folgt:

Lol Duchscher	1.240	Anteile
Paul Duchscher	850	Anteile
Monique Duchscher	850	Anteile
André Duchscher	460	Anteile
Total:	3.400	Anteile

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, société à responsabilité limitée

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2001, vol. 562, fol. 84, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84018/592/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

BENELUX DISTRIBUTION MATERIEL TEXTILE,S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(capital social LUF 500.000,-).

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 46.299.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 72, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2001.

Signature.

(84020/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

ARGUS MANAGMENT & CONTROLLING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 3, places d'Armes.
R. C. Luxembourg B 68.706.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 76, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

Pour publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2001.

MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG)

Signature

(84055/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

EURON S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 58.356.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 24 décembre 2001, vol. 562, fol. 83, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2001.

(84030/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

EURON S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 58.356.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 10 décembre 2001, que l'Assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes sont venus à échéance.

L'Assemblée décide de nommer, pour un terme d'un an, les administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandì, employé privé, demeurant 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché du Luxembourg),

- Monsieur Pierre Bouchoms, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché du Luxembourg),

- Monsieur Davide Murari, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, (Grand-Duché du Luxembourg).

Les mandats des Administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg en qualité de Commissaire aux Comptes.

Le mandat du Commissaire aux Comptes prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2001.

Le Conseil d'Administration

S. Vandì / D. Murari

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2001, vol. 562, fol. 83, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84031/043/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

JUNIPER INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 202, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 52.852.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2000 et le bilan et l'annexe non-consolidés au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 68, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 4 octobre 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- Monsieur Yves Prussen, docteur en droit, demeurant à Luxembourg,

- Monsieur André Elvinger, avocat, demeurant à L-1450 Luxembourg,

- Monsieur Göran Grosskopf, avocat, demeurant à CH-1012 Lausanne.

Est nommée réviseur indépendant, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- ERNST & YOUNG, société anonyme, L-1359 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2001.

Signature.

(84021/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

COLVECA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 65.208.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 24 décembre 2001, vol. 562, fol. 83, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2001.

(84032/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

COLVECA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 65.208.

Il résulte de l'assemblée générale annuelle, qui s'est tenue à Luxembourg, le mercredi 28 novembre 2001, que l'assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

L'assemblée prend acte que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont venus à échéance en date de ce jour.

L'assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, les administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandt, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg);
- Monsieur Pierre Bouchoms, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg);
- Monsieur Alfonso Belardi, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Les mandats des administrateurs prendront fin lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

L'assemblée décide de nommer, pour un terme d'un an, la société GRANT THORNTON REVISIONS ET CONSEIL S.A. 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, en qualité de commissaire aux comptes.

Le mandat du commissaire aux comptes prendra fin lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2001.

Le Conseil d'Administration

S. Vandt / A. Belardi

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2001, vol. 562, fol. 83, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84033/043/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

AUTOSDIFFUSION M. LOSCH, Société en commandite simple.

Siège social: L-1818 Luxembourg, 5, rue des Joncs.

Modification des statuts du 21 décembre 2001

Les associés décident de convertir le capital social en Euro:

Le capital de LUF 7.000.000,-, représenté par 700 parts sociales de LUF 10.000,- chacune, est divisé en 7.000 parts sociales à LUF 1.000,-. Le capital est converti en Euro soit EUR 175.000,- divisé en 7.000 parts sociales de EUR 25,- chacune.

La différence entre le capital de LUF 7.000.000,- et la contre-valeur en Euro, de LUF 7.059.483,- de EUR 175.000,- soit LUF 59.483,- est prélevée sur les réserves.

A la suite des cessions intervenues, la répartition du capital est la suivante:

- | | | |
|--------------------------------|----------------------|---------------------|
| - M. André Losch détient | 6.998 parts sociales | en pleine propriété |
| - M. Jean Hoss détient | 2 parts sociales | en pleine propriété |

A. Losch / J. Hoss.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2001, vol. 562, fol. 83, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84025/260/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

GARAGE M. LOSCH, Société en commandite simple.

Siège social: L-2610 Luxembourg, 88, route de Thionville.

Modification des statuts du 21 décembre 2001

Les associés décident de convertir le capital social en Euro:

Le capital de LUF 22.500.000,- représenté par 2.250 parts sociales de LUF 10.000,- chacune, est converti en Euro soit EUR 562.500,- divisé en 2.250 parts sociales de EUR 250,- chacune.

La différence entre le capital de LUF 22.500.000,- et la contre-valeur en LUF 22.691.194,- de EUR 562.500,- soit LUF 191.194,- est prélevée sur les réserves.

A la suite des cessions intervenues, la répartition du capital est la suivante:

- M. André Losch détient	2.137 parts	en pleine propriété, et
	23 parts	en usufruit
- M. Patrick Losch détient	23 parts	en nu-propriété
- M. Jean Hoss détient	90 parts	en pleine propriété

A. Losch / P. Losch / J. Hoss.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2001, vol. 562, fol. 83, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84026/260/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

G. MANA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette.

R. C. Luxembourg B 12.530.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 21 décembre 2001, vol. 322, fol. 17, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Esch-sur-Alzette, le 27 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 21 décembre 2001.

Signature.

(84034/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

MATHIS PROST GREVENMACHER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5280 Sandweiler, Zone Industrielle Rolach.

R. C. Luxembourg B 40.945.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 21 décembre 2001, vol. 562, fol. 79, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(84036/799/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

SOUTHRAB INVESTMENTS, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 20.760.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg en date du 10 décembre 2001

L'assemblée générale décide de changer la monnaie d'expression du capital souscrit de la société de franc français en Euro.

L'article 5 § 1 des statuts est modifié comme suit: «Le capital souscrit est fixé à quatre cent cinquante-sept mille trois cent quarante-sept virgule zéro cinq (457.347,05) Euros, représenté par 150.000 actions sans désignation de valeur nominale.»

L'assemblée générale décide que les décisions prises prendront effet en date du 1^{er} octobre 2001.

Pour réquisition

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 76, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84043/636/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

MANPOWER AIDE TEMPORAIRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1631 Glesener, 42, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 7.055.

L'an deux mille un, le treize décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

MANPOWER FRANCE S.A.S., une société avec siège social au 7-9, rue Jacques Bingen, F-75017 Paris, France, ici représentée par Monsieur René Boulland, directeur financier informatique, demeurant à Ballainvilliers (Essonne, France),

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Paris, le 3 décembre 2001.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée unipersonnelle existant sous la dénomination de MANPOWER AIDE TEMPORAIRE, S.à r.l., R. C. B numéro 7.055, avec siège social à Luxembourg.

- La société a été constituée par acte sous seing privé en date du 18 juin 1965, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 87 du 6 août 1965.

- Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu par un acte du notaire instrumentaire en date du 13 novembre 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 96 du 13 février 1998.

- Le capital social de cette société est fixé à quatre millions trois cent quatre vingt mille francs luxembourgeois (4.380.000,- LUF), divisé en quatre mille trois cent quatre-vingt (4.380) parts sociales d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

- L'ordre du jour est conçu comme suit:

1. Conversion de la devise du capital social de LUF en EUR du capital social actuel de LUF 4.380.000,- en EUR 108.577,36.

2. Augmentation du capital social pour le porter de son montant actuel de d'EUR 108.577,36 à EUR 200.000,- par incorporation des bénéfices reportés de EUR 91.422,64.

3. Fixation du nombre de parts à 100 et de la valeur nominale à EUR 2.000,- chacune.

4. Modification corrélative de l'article 6 alinéa 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:

'Le capital social est fixé à deux cent mille euros (200.000,- EUR). Il est divisé en cent (100) parts sociales de deux mille euros (2.000,- EUR) chacune.'

5. Divers.

L'associé unique a ensuite abordé l'ordre du jour et a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

La devise du capital social est convertie de francs luxembourgeois en euros au cours de 1,- euro pour 40,3399 francs luxembourgeois, de sorte que ledit capital social est fixé à 108.577,36 euros.

Deuxième résolution

Le capital social est augmenté à concurrence de 91.422,64 euros pour le porter de son montant actuel de 108.577,36 euros à 200.000,- euros sans émission de parts sociales nouvelles.

Le montant de 91.422,64 euros a été intégralement libéré par incorporation de bénéfices reportés à due concurrence.

La réalité des bénéfices reportés a été prouvée au notaire instrumentaire par le bilan de la société établi au 31 décembre 2000 et par un certificat du gérant de la société.

Troisième résolution

La valeur nominale des parts sociales est fixée à 2.000,- euros avec réduction correspondante du nombre de parts sociales de 4.380 à 100.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent l'article 6 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

'**Art. 6.** Le capital social est fixé à deux cent mille euros (200.000,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de deux mille euros (2.000,- EUR) chacune.

Les parts sociales sont toutes attribuées à MANPOWER FRANCE S.A.S.'

Evaluation

A toutes fins utiles la présente augmentation de capital est évaluée à trois millions six cent quatre-vingt-sept mille neuf cent quatre-vingt (3.687.980,-) francs luxembourgeois.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: R. Boulland, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2001, vol. 10CS, fol. 100, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 décembre 2001.

A. Schwachtgen.

(84105/230/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

MANPOWER AIDE TEMPORAIRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1631 Glesener, 42, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 7.055.

Statuts coordonnés suivant l'acte numéro 1562 du 13 décembre 2001, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2001.

A. Schwachtgen.

(84106/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

MATHIS PROST SOCIETE ANONYME, Société Anonyme.

Siège social: L-5280 Sandweiler, Zone Industrielle Rolach.

R. C. Luxembourg B 781.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 21 décembre 2001, vol. 562, fol. 79, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(84038/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

FIBANC INTERNATIONAL, Société Anonyme Holding.

Registered office: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 35.003.

DISSOLUTION

In the year two thousand and one, on the eighteenth of December.

Before Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

FIBANC INVERSIONES, a company with registered office at Avenida Diagonal 668-670, Barcelona, Spain, here represented by Mrs Cristina Fileno, private employee, with professional address at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal given in Barcelona, on November 23, 2001.

Such proxy after signature ne varietur by the mandatory and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing party, through its mandatory, required the undersigned notary to state that:

- The company FIBANC INTERNATIONAL, R. C. B Number 35.003, hereafter called 'the Company', was incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated September 14, 1990, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 103 of March 5, 1991.

- The corporate capital is presently set at fifty thousand US Dollars (USD 50,000.00), divided into twenty-five thousand (25,000) shares having a par value of two US Dollars (USD 2.00) each, entirely subscribed and fully paid-in.

- The appearing party has successively become the owner of all the shares of the Company.

- The appearing party as sole shareholder and final economic beneficiary of the operation resolves to dissolve the Company with immediate effect.

- The appearing party declares that it has full knowledge of the Articles of Incorporation of the Company and that it is fully aware of the financial situation of the Company.

- The appearing party, as liquidator of the Company, declares that the activity of the Company has ceased, that the known liabilities of the said Company have been paid or fully provided for, that the sole shareholder is vested with all the assets and hereby expressly declares that it will take over and assume liability for any known but unpaid and for any as yet unknown liabilities of the Company before any payment to itself; consequently the liquidation of the Company is deemed to have been carried out and completed.

- The sole shareholder hereby grants full discharge to the Directors and the Commissaire for their mandates up to this date.

- The books and records of the dissolved Company shall be kept for five years at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Thereafter, the mandatory of the appearing party produced to the notary the share register with the relevant transfers of shares which has been immediately cancelled.

Upon these facts the notary stated that the company FIBANC INTERNATIONAL was dissolved.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg City, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the mandatory of the appearing party, said mandatory signed with Us the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille un, le dix-huit décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

FIBANC INVERSIONES, une société avec siège social à Avenida Diagonal 668-670, Barcelona, Spain, ici représentée par Madame Cristina Fileno, employée privée, avec adresse professionnelle au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Barcelone, le 23 novembre 2001.

Laquelle procuration, après avoir été signée par la mandataire et le notaire instrumentaire restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par sa mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La société anonyme FIBANC INTERNATIONAL, R. C. B numéro 35.003, dénommée ci-après 'la Société', fut constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 14 septembre 1990, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 103 du 5 mars 1991.

- La Société a actuellement un capital social de cinquante mille dollars US (USD 50.000,-), divisé en vingt-cinq mille (25.000) actions d'une valeur nominale de deux dollars US (USD 2,-) chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées.

- La comparante s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la Société.

- Par la présente la comparante en tant qu'actionnaire unique et bénéficiaire économique final de l'opération prononce la dissolution de la Société avec effet immédiat.

- La comparante déclare qu'elle a pleine connaissance des statuts de la Société et qu'elle connaît parfaitement la situation financière de la Société.

- La comparante en sa qualité de liquidateur de la Société déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

Sur ce, la mandataire de la comparante a présenté au notaire le registre des actionnaires avec les transferts afférents lequel a été immédiatement annulé.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société FIBANC INTERNATIONAL.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: C. Fileno, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 11CS, fol. 11, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 décembre 2001.

A. Schwachtgen.

(84100/230/91) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

**DELOITTE & TOUCHE - E.R.S, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. FGL-DELOITTE & TOUCHE INTERNAL AUDIT).
Société à responsabilité limitée au capital de 500.000,- LUF**

Siège social: L-8009 Strassen, 3, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 45.980.

Les comptes annuels au 30 avril 1998, enregistrés à Luxembourg, le 21 décembre 2001, vol. 562, fol. 79, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2001.

Signatures.

(84039A/799/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

GARDINERS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 78.049.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 74, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2001.

A. Schwachtgen.

(84101/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

ATLANTIC PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2991 Luxembourg, 110, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 61.434.

*Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire
du 20 décembre 2001*

L'assemblée est ouverte à 15 heures sous la présidence de Monsieur Jean-Nicolas Schaus, directeur général de la commission de surveillance du secteur financier, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Monsieur Jean-François Hein, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean-Paul Weber, demeurant à Hagen.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose ensuite:

I) Que la présente assemblée générale a pour ordre du jour:

1. Suppression de la valeur nominale des actions.
2. Conversion de la devise d'expression du capital de francs luxembourgeois en Euros au taux de conversion de 1,- EUR=40,3399 LUF afin de fixer le capital à 30.986,69 EUR.
3. Modification de l'article 3 des statuts de la société pour refléter ladite conversion de capital.

II) Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, que les 1.000 (mille) actions d'une valeur nominale de 1.250,- francs luxembourgeois chacune, représentant l'intégralité du capital social de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut ainsi décider valablement, sur les points figurant à l'ordre du jour, sans convocation préalable, les membres de l'assemblée composée en l'occurrence par un actionnaire unique ayant consenti à se réunir sans autre formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour. Ladite liste de présence portant les signatures de l'actionnaire unique présent restera annexée au présent procès-verbal.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et prend les résolutions suivantes:

1. L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions qui était de mille deux cent cinquante francs luxembourgeois (LUF 1.250,-) par action.
2. L'assemblée décide de convertir le capital social en Euros. Le capital est ainsi fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six Euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69).
3. Suite aux résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article 3, 1^{er} alinéa des statuts de la société afin de lui donner la teneur suivante: «**Art. 3. Al. 1^{er}.** Das Gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft beträgt 30.986,69 (dreissigtausendneunhundertsechsdachtzig Euro und 69 (neunundsechzig) cent eingeteilt in 1.000 (eintausend) Aktien ohne Nennwert.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance.

Signature / Signature / Signature
Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2001, vol. 562, fol. 85, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84151/000/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

A.B.Z., S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-8033 Strassen, 8, rue Pasteur.

H. R. Luxemburg B 55.558.

Umstellung des Gesellschaftskapitals auf Euro

1. Gesellschafterbeschuß vom 1. Oktober 2001:
2. Gemäß den Vorschriften des Gesetzes vom 10. Dezember 1998 wurde das Gesellschaftskapital in Höhe von LUF 500.000,- (fünfhunderttausend luxemburgische Franken) mit Wirkung vom 1. Januar 2002 von luxemburgischen Franken auf Euro umgestellt.

Folglich beläuft sich das Gesellschaftskapital auf Euro 12.394,68 (Zwölftausenddreihundertvierundneunzig Euro und achtundsechzig cents).

3. Das Gesellschaftskapital wird um EUR 105,32 (einhundertfünf Euro und 32 cents) aus dem Ertrag der Gesellschaft erhöht und beläuft sich somit auf EUR 12.500,- (zwölftausendfünfhundert Euro).

4. Die Zahl der Anteile beträgt 100 (einhundert) Stück von je EUR 125,-.

Es wurde beschlossen, den Wortlaut des Geschäftsgründungsvertrags vom 19. Juni 1996 wie folgt zu ändern:

Art. 6. Absatz 1 und 2.

Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro, aufgeteilt in hundert Anteile (100) von je einhundertfünfundzwanzig Euro, welche wie folgt gezeichnet wurden:

Herr Uwe Kensing, wohnhaft in L-8033 Strassen, 8, rue Pasteur, vorbenannt: einhundert Anteile (100), Total: einhundert Anteile (100).

2. Oktober 2001.

Unterschrift.

Enregistré à Capellen, le 4 octobre 2001, vol. 137, fol. 80, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Medinger.

(84148/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

SOLEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6681 Mertert, route de Manternach.

R. C. Luxembourg B 14.832.

Le bilan au 31 décembre 1999 approuvé par l'assemblée générale du 28 février 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2001, vol. 562, fol. 82, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2001.

Signature.

(84153/717/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

SOLEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6681 Mertert, route de Manternach.

R. C. Luxembourg B 14.832.

Le bilan au 31 décembre 2000 approuvé par l'assemblée générale du 28 février 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2001, vol. 562, fol. 82, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2001.

Signature.

(84154/717/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

SOLEM S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6681 Mertert, route de Manternach.

H. R. Luxemburg B 14.832.

Auszug aus den Beschlüssen der Aktionärsversammlung vom 28. Februar 2000

Der Jahresabschluß zum 31. Dezember 1999 wurde genehmigt.

Den Verwaltungsratsmitgliedern sowie dem Rechnungsprüfer wurde Entlastung für die Ausübung ihrer Mandate bis zum 31. Dezember 1999 erteilt.

Die Aktivität der Gesellschaft wird trotz des Verlustes, der die Hälfte des Stammkapitals übersteigt, weitergeführt.

Der Gewinn aus 1999 wird zur Verrechnung mit den Verlustvorträgen, die zum 31. Dezember 1998 ausgewiesen wurden, verwendet.

Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder Hartmut Scherf, Dr. Volker Pfennig, Horst Sundermann sowie das Mandat des Rechnungsprüfers Marc Muller werden bis zum 31. Dezember 2000 erneuert.

Gleichlautender Auszug

Für SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DES EMBALLAGES DE MERTERT S.A. - SOLEM

H. Scherf

Der Präsident des Verwaltungsrates

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2001, vol. 562, fol. 82, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84178/717/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

SOLEM S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6681 Mertert, route de Manternach.

H. R. Luxemburg B 14.832.

Auszug aus den Beschlüssen der Aktionärsversammlung vom 28. Februar 2001

Der Jahresabschluß zum 31. Dezember 2000 wurde genehmigt.

Den Verwaltungsratsmitgliedern sowie dem Rechnungsprüfer wurde Entlastung für die Ausübung ihrer Mandate bis zum 31. Dezember 2000 erteilt.

Der gewinn aus 2000 wird zur Verrechnung mit den Verlustvorträgen, die zum 31. Dezember 1999 ausgewiesen wurden, verwendet.

Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder Hartmut Scherf, Dr. Volker Pfennig, Horst Sundermann sowie das Mandat des Rechnungsprüfers Marc Muller werden bis zum 31. Dezember 2001 erneuert.

Gleichlautender Auszug

Für SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DES EMBALLAGES DE MERTERT S.A. - SOLEM

H. Scherf

Der Präsident des Verwaltungsrates

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2001, vol. 562, fol. 82, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84179/717/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

ENTREPRISE GIERSCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8376 Kahler, 25, rue Principale.

R. C. Luxembourg B 41.808.

Résolution du 4 octobre 2001

1. Conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 modifiant la loi du 10 août 1915, les associés de l'ENTREPRISE GIERSCH, S.à r.l., ont décidé de convertir, avec effet au 1^{er} janvier 2002, le capital social de la société, actuellement exprimé en francs luxembourgeois (LUF), en Euros (EUR). Ainsi, le capital social de LUF 1.250.000,- (un million deux cent cinquante mille francs) s'établit à EUR 30.986,69 (trente mille neuf cent quatre-six Euros et soixante-neuf cents).

2. Il est décidé d'augmenter le capital social par incorporation des bénéfices reportés de EUR 13,31 (treize Euros et trente et un cents) de sorte qu'il s'établisse à EUR 31.000,- (trente et un mille) sans émission d'actions nouvelles.

3. Il est décidé de modifier l'article 6 de la constitution de la société du 20 août 1992 comme suit:

Le capital social est fixé à trente et un mille Euros (31.000,-), représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales de deux cent quarante-huit Euros (248,-) chacune, souscrites comme suit:

Monsieur Fernand Giersch	62 parts
Madame Liliane Giersch-Beringer	62 parts
Monsieur Claude Giersch	1 parts
Total: cent vingt-cinq parts sociales	125 parts

F. Giersch / L. Giersch-Beringer / C. Giersch.

Enregistré à Capellen, le 18 octobre 2001, vol. 137, fol. 85, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(84150/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

TOPSOLAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8838 Wahl, 5, Kinnékshaff.

R. C. Diekirch B 3.120.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Diekirch, le 21 décembre 2001, vol. 269, fol. 66, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(93808/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 décembre 2001.

JACOBY FRERES, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9645 Derenbach, 61A, rue Principale.

R. C. Diekirch B 2.106.

Décisions des associés

1) Répartition du résultat de l'année 2000

- Bénéfice de l'exercice LUF 783.197,-

Le bénéfice sera reporté.

2) Décharge

Décharge est donnée aux gérants de la société, Messieurs Marco Jacoby et Luc Jacoby, et ils sont confirmés dans leur mandats.

3) Augmentation du capital et conversion du capital social en euro

Les associés décident d'augmenter le capital social de LUF 4.249,- par incorporation des résultats reportés. Après cette augmentation, le capital social est de LUF 504.249,-. Ce capital est ensuite converti au cours de change d'un euro (40,3399 LUF) en 12.500,- euros. Le capital social est divisé en 100 parts sociales d'une valeur nominale de 125,- euros chacune.

Le nombre total des parts sociales reste inchangé après conversion du capital social en euro. Le nombre des parts sociales par associé reste donc également inchangé.

Suite à ces résolutions, les associés ont décidé d'adapter les statuts de la société et de modifier l'article 6 pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,-) représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,-) chacune.»

Ces parts sociales ont été souscrites comme suit par:

1) Monsieur Marc Jacoby, prénommé, cinquante parts sociales 50

2) Monsieur Luc Jacoby, prénommé, cinquante parts sociales 50

Total: cent parts sociales 100

Derenbach, le 26 novembre 2001.

M. Jacoby / L. Jacoby

Enregistré à Diekirch, le 17 décembre 2001, vol. 269, fol. 62, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(93802/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 décembre 2001.

JACOBY FRÈRES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9645 Derenbach, 61A, rue Principale.

R. C. Diekirch B 2.106.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Diekirch, le 17 décembre 2001, vol. 269, fol. 62, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 19 décembre 2001.

Signature.

(93803/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 décembre 2001.

UNIQUE EDITION S.A., Aktiengesellschaft.

U-BURO, GmbH, kündigt hiermit den Firmensitz der Gesellschaft UNIQUE EDITION S.A. fristlos mit heutigem Datum.

H. März.

Enregistré à Clervaux, le 17 décembre 2001, vol. 210, fol. 34, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): F. Kler.

(93810/999/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 décembre 2001.

UNIQUE EDITION S.A., Aktiengesellschaft.

Herr H. März kündigt zum heutigen Tage als Verwaltungsratsmitglied und als Vorsitzender des Verwaltungsrates.

H. März.

Enregistré à Clervaux, le 17 décembre 2001, vol. 210, fol. 33, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): F. Kler.

(93811/999/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 décembre 2001.

CYBERCULTUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelanst, 34, Ilôt du Château.
R. C. Diekirch B 5.157.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Wiltz, le 14 décembre 2001, vol. 172, fol. 92, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CYBERCULTUS S.A.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(93800/772/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 décembre 2001.

NORMAN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Par la présente, SOFIROM S.A. informe que la société NORMAN INTERNATIONAL S.A. répondant au matricule 1998 2215 571 n'a plus son siège social au n° 18, route de Bigonville à L-8832 Rombach-Martelage.

NORMAN INTERNATIONAL S.A. n'exerce plus aucune activité à cet endroit.

Rombach, le 6 décembre 2001.

SOFIROM S.A.

P. Sternon

Enregistré à Diekirch, le 19 décembre 2001, vol. 269, fol. 64, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(93804/821/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 décembre 2001.

REVE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9061 Ettelbruck, 39A, Cité Lopert.

R. C. Diekirch B 4.044.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Diekirch, le 19 décembre 2001, vol. 269, fol. 64, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 12 décembre 2001.

FIDUCIAIRE CARLO MEYERS, S.à r.l.

Signature

(93805/663/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 décembre 2001.

LORMA KREATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9990 Weiswampach, Maison 50A.

R. C. Diekirch B 2.212.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Diekirch, le 19 décembre 2001, vol. 269, fol. 64, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 12 décembre 2001.

FIDUCIAIRE CARLO MEYERS, S.à r.l.

Signature

(93806/663/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 décembre 2001.

FEHRING ROTHSCHILD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 102, auf dem Kiemel.

R. C. Diekirch B 4.429.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Diekirch, le 19 décembre 2001, vol. 269, fol. 64, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 12 octobre 2001.

FIDUCIAIRE CARLO MEYERS, S.à r.l.

Signature

(93807/663/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 décembre 2001.

FGM-HOLDING AG, Société Anonyme.

Siège social: Weiswampach.

R. C. Diekirch B 2.929.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Clervaux, le 17 décembre 2001, vol. 210, fol. 33, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(93809/999/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 décembre 2001.

TIPTOP CHAUSSURES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6460 Echternach, 28, place du Marché.

R. C. Diekirch B 5.634.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision prise en assemblée générale extraordinaire en date du 19 octobre 2001, que la devise du capital social est changée en euro et que le premier paragraphe de l'article 3 des statuts est modifié comme suit:

«Le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR), représenté par cent (100) actions sans désignation de valeur nominale.»

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Grevenmacher, le 12 décembre 2001, vol. 168, fol. 90, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): G. Schlink.

(93813/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 décembre 2001.

ALIVA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 65.455.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 74, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2001.

A. Schwachtgen.

(84102/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

F.G.P. (LUXEMBOURG) S.A., FIDUCIAIRE GESTIONS & PARTICIPATIONS, Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 23.728.

*Assemblée générale extraordinaire des actionnaires
du 31 octobre 2001*

L'an deux mil un, le trente et un octobre à 14 h, s'est réunie:

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme F.G.P. (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social rue de l'Eau à Luxembourg.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Thierry van de Werve, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Jacques Axelroud administrateur de société, demeurant à Luxembourg. L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean Christophe Amez, employé privé, demeurant à Dalheim.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose:

I Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de LUF 2.148,- pour le porter à LUF 5.002.148,- par incorporation de réserves libres sans modification du nombre d'actions (à savoir 2.000) suivant la loi du 10 décembre 1998.

2. Conversion de la monnaie d'expression du capital social de francs luxembourgeois en Euro, au taux de change de 40,3399 LUF pour 1,- EUR, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1999.

Après conversion, le capital social sera donc de cent vingt-quatre mille Euro (124.000,-), représenté par deux mille (2.000) actions sans désignation de valeur nominale.

3. Modification afférente de l'article 5 alinéa 1 des statuts.

Il Que les actionnaires présents, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, ainsi que par les membres de l'Assemblée restera annexée au présent procès-verbal.

III Que l'intégralité du capital social étant présente à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, sur les points portés à l'Ordre du Jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de LUF 2.148,- sans émission d'actions nouvelles.

Ainsi après cette augmentation, le capital social aura un montant de LUF 5.002.148,-, représenté par deux mille (2.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de convertir la monnaie d'expression du capital social de la société de francs luxembourgeois (LUF) en Euro () au cours de change de 40,3399 LUF pour 1,- en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1999, de sorte que le capital de la société sera désormais fixé à cent vingt-quatre mille Euros (124.000,-).

L'assemblée décide de changer la monnaie d'expression de tous les comptes de la société de francs luxembourgeois (LUF) en Euro ().

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 5 alinéa 1 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

Art. 5.

Le capital souscrit de la société est fixé à cent vingt-quatre mille (124.000,-) Euros, représenté par deux mille (2.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14h30.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2001, vol. 562, fol. 80, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84152/000/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

PROSPERITE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 63.305.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 74, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2001.

A. Schwachtgen.

(84103/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

VODAFONE INVESTMENTS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 79.256.

Le 20 décembre 2001, RAPIDWAVE, une société à responsabilité limitée de droit d'Angleterre et Pays de Galles, ayant son siège à The Courtyard, 2-4 London Road, Newbury, Berkshire, RG 14 1JX, Angleterre a cédé 1.500.000 parts sociales de VODAFONE INVESTMENTS LUXEMBOURG, S.à r.l., à VODAFONE HOLDINGS LUXEMBOURG, une société à responsabilité limitée de droit d'Angleterre et Pays de Galles, ayant son siège social à The Courtyard, 2-4 London Road, Newbury, Berkshire, RG14 1JX, Angleterre.

Pour publication

Pour extrait conforme et sincère

VODAFONE INVESTMENTS LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 77, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84108/581/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

C.W. LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8833 Wolwelange, 3, rue de la Station.
R. C. Diekirch B 4.059.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire des actionnaires tenue en date du 3 décembre 2001, que conformément à l'article 2 de la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, il a été:

- Décidé de convertir le capital social actuellement exprimé en un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) LUF en trente et un mille (31.000,-) euros.
- Décidé d'augmenter le capital social de treize euros trente et un (13,31) pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros, soixante-neuf (30.986,69) à trente et un mille (31.000,-) euros par incorporation des résultats reportés avec effet au 1^{er} janvier 2002.

- Décidé d'adapter en conséquence la valeur nominale des actions émises et la mention du capital social et d'émettre de nouveaux titres au porteur.

- Décidé d'adapter l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à trente et un mille (31.000,-) euros, représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-quatre euros quatre-vingts (24,80) chacune.»

Pour inscription - réquisition - modification

Signature

Enregistré à Capellen, le 7 décembre 2001, vol. 137, fol. 4, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Medinger.

(93814/773/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 décembre 2001.

JOLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 56.596.

Les comptes annuels au 31 janvier 2001, enregistrés à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 74, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2001.

A. Schwachtgen.

(84104/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

VODAFONE INTERNATIONAL 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 83.088.

Le 20 décembre 2001, RAPIDWAVE, une société à responsabilité limitée de droit d'Angleterre et Pays de Galles, ayant son siège à The Courtyard, 2-4 London Road, Newbury, Berkshire, RG 14 1JX, Angleterre a cédé 13 parts sociales de VODAFONE INTERNATIONAL 1, S.à r.l., à VODAFONE HOLDINGS LUXEMBOURG, une société à responsabilité limitée de droit d'Angleterre et Pays de Galles, ayant son siège social à The Courtyard, 2-4 London Road, Newbury, Berkshire, RG14 1JX, Angleterre.

Pour publication

Pour extrait conforme et sincère

VODAFONE INTERNATIONAL 1, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2001, vol. 562, fol. 82, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84109/581/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

T.R.A.D. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 54.438.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 73, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(84077/576/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

EGENET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6947 Niederanven, 1A, Zone Industrielle Bombicht.
R. C. Luxembourg B 43.284.

—
EXTRAIT

Suite à la cession de parts signée en date du 9 août 2001 entre la société à responsabilité limitée I.C.E. LUX INTERNATIONAL CLEANING ENTERPRISE, S.à r.l., en tant que cédant d'une part et la société à responsabilité limitée PEDUS SERVICE, S.à r.l. en tant que cessionnaire d'autre part, les parts sociales de la société EGENET, S.à r.l., sont réparties comme suit:

PEDUS SERVICES, S.à r.l. 100 parts

Luxembourg, le 19 décembre 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2001, vol. 562, fol. 82, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83969/304/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2001.

EGENET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Gesellschaftssitz: L-6947 Niederanven, 1A, Zone Industrielle Bombicht.
R. C. Luxemburg B 43.284.

—
AUSZUG

Es geht aus dem Sitzungsprotokoll der außerordentlichen Generalversammlung vom 9. August 2001 hervor dass Artikel 6 der Satzung rückwirkend ab 1. Januar 2001 wie folgt abgeändert wurde:

«**Art. 6.**

Das Gesellschaftskapital ist auf 12.394,68 EUR, eingeteilt in 100 Anteile von je 123,9468 EUR festgelegt.

Das Gesellschaftskapital wurde wie folgt geteichnet:

LUX INTERNATIONAL CLEANING ENTERPRISE, S.à r.l. 100

Sämtliche Anteile wurden voll und ganz in bar auf ein Bankkonto der Gesellschaft eingezehlt.»

Luxemburg, den 19. Dezember 2001.

Für die Gesellschaft

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2001, vol. 562, fol. 82, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83973/304/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2001.

PARALIM, Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 36.084.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 76, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

Extrait de l'assemblée générale annuelle tenue à Luxembourg le 27 juin 2001

L'assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de catégorie A:

- Monsieur Patrick Rochas,
- Monsieur Maurice Houssa,
- Mademoiselle Céline Stein.

Ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de:

- MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG) S.A.

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2001.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

(84045/636/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

GRUPPO FABBRI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 45.723.

—
Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 24 décembre 2001, vol. 562, fol. 83, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2001.

(84028/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.

GRUPPO FABBRI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 45.723.

—
Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle, qui s'est tenue à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001, que l'assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

Quatrième résolution

L'assemblée prend acte de la cooptation de Monsieur Sergio Vandì en qualité d'administrateur de la société, en remplacement de Madame Vania Baravini, Administrateur démissionnaire, cooptation décidée par le Conseil d'Administration en date du 11 janvier 2001. L'Assemblée nomme définitivement Monsieur Sergio Vandì en qualité d'administrateur de la société.

Cinquième résolution

L'assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes sont venus à échéance en date du 9 avril 2001 et qu'en absence de renouvellement du mandat et/ou de nouvelle nomination, les Administrateurs et le Commissaire aux Comptes ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour.

L'assemblée décide de nommer pour un terme de 1 (un) an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Ermanno Fabbri, industriel, demeurant à Monte-Carlo (Principauté de Monaco), 1, rue des Genêts;
- Monsieur Ermanno Gozzoli, dirigeant, demeurant à Savignano S. Panaro (MO) (Italie), 6, Via della Vecchia;
- Monsieur Régis Donati, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 6, place de Nancy;
- Monsieur Sergio Vandì, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté.

Les mandats des Administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

L'assemblée décide de nommer, pour un terme de 1 (un) an, la société WEBER & BONTEMPS, 6, place de Nancy, L-2212 Luxembourg, en qualité de Commissaire aux Comptes.

Le mandat du Commissaire aux Comptes prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2001.

GRUPPO FABBRI INTERNATIONAL S.A.

S. Vandì / R. Donati

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2001, vol. 562, fol. 83, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84029/043/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2001.
